Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 67 No SAINT-BONIFACE JEUDI 5 AVRIL 1979

"Des femmes capables et déterminées"

Malgré de faibles assistances, la "rencontre à nous-autres" de la fin de semaine dernière qui avait pour but d'informer et de sensibiliser les Franco-Manitobains à la situation de la femme, a fort bien rencontré ses objectifs tant à cause de la qualité des interventions que par l'intérêt suscité par les sujets de discussion. Comme par exemple, l'atelier qui a ouvert les prémices de la rencontre.

par André-Yves Rompré

C'était d'abord, en après-midi de vendredi, un atelier sur la femme et la politique qui accueillait le point de vue de deux femmes, Mme Thérèse Lavoie-Roux, député libérale du comté de l'Acadie à l'Assemblée nationale du Québec, et de Mme Marie Jubinville, la directrice générale de la Société franco-manitobaine, et celui d'un homme, le journaliste Philippe de Bausset, venu parler de la place de la femme dans la politique en France.

C'est d'abord M. de Bausset qui, statistiques à l'appui de ses énoncés, a dressé un tableau (sombre) de la place de la femme dans la politique française. M. de Bausset a indiqué qu'en France, le tiers de la main-d'oeuvre travailleuse est formée de femmes et plus de 53 pour cent de l'électorat français est constitué de femmes.

Constatant que "les femmes ne se lancent pas en politique, en France, parce qu'elles ont peur", M. de Bausset, par ses propos qui frôlaient une désinvolture qui traduisait une éducation modelée par une société patriarcale, eut tôt fait de se faire poser des objections par la salle. M. de Bausset a vite fait de répliquer qu'il ne faisait que dépeindre une situation, et que loin de lui était l'idée de vouloir passer pour un sexiste...

Prenant la parole immédiatement après M. de Bausset, Mme Thérèse Lavoie-Roux, une femme dont la carrière dans le monde de l'éducation au Québec a retenu le respect de tous ses concitoyens, a parlé de la place qu'on offre à la femme dans la politique au Canada et au Québec.

Constatant qu'il n'y a que 38 femmes élues en politique au Canada, dont cinq au Québec, Mme Lavoie-Roux a indiqué que "pour être élues, il faut des femmes qualifiées et déterminées qui doivent avoir fait leurs preuves ailleurs, avant d'entrer en politique. C'est dommage à constater, mais il y a si peu de femmes en politique, qu'elles finissent par devenir des cautions pour les gouvernements qui les nomment ministres!" a-t-elle soulevé.

Quant à Mme Marie Jubinville, elle a insisté pour faire remarquer à l'auditoire composé majoritairement de femmes que toute décision dans la société d'aujourd'hui avait trait à l'autorité, au pouvoir et aux influences. D'où, selon elle, l'importance pour les femmes de ne pas hésiter à entrer dans le feu de l'action si elles se sentent prêtes. "Qui prend les décisions? Qui exerce le pouvoir?", s'est-elle demandé.

"On ne peut éviter de répondre que c'est au niveau de la politique que les décisions se prennent, alors pourquoi ne pas y aller? Soyons prêtes à poser des gestes de solidarité si nous en sommes capables. Et nous, en tant que femmes, on est capable! Je vous défie d'apprendre que vous en êtes capables, aussi bien que n'importe quel homme, de gérer une organisation ou une entreprise", a-t-elle scandé.

Enfin, selon elle, "être femme ne constitue pas un handicap, bien au contraire, c'est un net avantage, si on en assume la compétence".



A l'atelier de la femme et la politique, la table des conférenciers était occupée par (de droite à gauche): Mme Thérèse Lavoie-Roux, Mme Gilberte Proteau, modératrice des débats, Mme Marie Jubinville, et M. Philippe de Bausset.

Au sommaire

Actualités

• La "rencontre à nous autres" tenue en fin de semaine au Collège de Saint-Boniface a fait se poser bien des questions à ses organisateurs quant au peu de participation qu'elle a suscité. André-Yves Rompré trace l'esquisse d'une analyse de cet échec.

• En fin de semaine dernière, les commissaires d'écoles de langue française ont tenu leur assemblée annuelle dans une ambiance plutôt studieuse. Bernard Bocquel rapporte un seul éclat de voix: celui de Roger Collet, qui a demandé un engagement encore plus responsable de la part de ses collègues élus.

• Une fois de plus le Festival du Voyageur est confronté à des difficultés d'ordre financier. Si les gouvernements fédéral et provincial ne sont pas prêts à injecter en tout $194,000, la société du Festival sera mise en tutelle le 1er mai. Pourtant rien n'est moins sûr, surtout en ces temps d'élection.

Culture

• A la suite de réactions favorables de plusieurs lecteurs à la suite de la publication du premier chapitre du roman de la Franco-Manitobaine d'origine bretonne, Madeleine Laroche, **La Liberté** entreprend la publication d'un second chapitre de "Les Va-nu-pieds", dans les pages de "Culture".

Éditorial

Enfin des élections!

En annonçant la tenue d'élections générales pour le 22 mai au pays, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, vient de combler la longue attente de l'ensemble des Canadiens qui n'entendaient parler que de rumeurs depuis plus d'une année.

•

Elu pour la première fois à titre de premier ministre le 25 juin 1968, M. Trudeau franchit le cap d'une quatrième campagne électorale en un peu plus de dix ans. Si, à l'époque, la "Trudeaumanie" avait la magie d'éclipser tous ses adversaires sur son passage, la situation se présente bien différemment aujourd'hui. La "Trudeaumanie", comme une lune de miel, a connu l'usure du temps, et la personnalité de M. Trudeau aura fort à faire pour passer au travers de la rude lutte qui l'attend d'ici les prochaines semaines.

Au niveau des chefs de partis, il fait place à des adversaires plus aguerris. D'une part, il y a M. Joe Clark pour qui la présente campagne électorale constitue un premier test au niveau national. M. Clark a de bons atouts en mains dans cette présente lutte. Contrairement à M. Trudeau, qui a perdu au cours de ses deux derniers mandats les meilleurs de ses éléments, il a su, à l'inverse, s'entourer d'une équipe dont beaucoup de membres sont aussi "ministrables" que n'importe quel Marc Lalonde ou Otto Lang! Pensons, par exemple, à David Crombie. A lui seul, cet homme peut facilement se dire le représentant de toute la région de la ville de Toronto, l'un des points stratégiques de la présente élection.

•

D'autre part, il y a le Nouveau parti démocratique qui, depuis le 8 juillet 1974, date de la dernière élection générale, a su apprendre à maîtriser les rouages électoraux. Son chef, M. Ed Broadbent a gagné la crédibilité des parlementaires et les observateurs s'accordent à dire qu'il exerce une certaine emprise sur les classes économiquement faibles.

Qu'on pense aux ouvriers, et aux petites et moyennes entreprises. Un peu à la façon du parti Québécois, le Nouveau parti démocratique saura peut-être rallier derrière lui des éléments parmi les plus dynamiques et les mieux articulés des jeunes professionnels

•

Enfin, du côté des créditistes, la venue d'un chef national qui a pour nom Fabien Roy pourra peut-être réserver des surprises à ceux qui ont délaissé le parti moribond du temps de M. Reznowski pour les inviter à rentrer au bercail et à endosser l'honnêteté légendaire de ce chef considéré comme un dieu dans sa région originaire, la Beauce!

Enfin les élections sont arrivées. Il y aurait eu cinq ans le 8 juillet que les Canadiens n'auraient pas exercé leur droit de citoyen si le premier ministre n'avait pas annoncé leur tenue printanière. Il était grand temps. Parce que la lutte promet d'être fascinante.

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

Une tranche savoureuse de folklore

La Liberté,

Messieurs,

C'est à l'occasion du spectacle "Des histoires de chez-nous", sans doute, que vous avez écrit votre article au sujet des "Danseurs de la Rivière Rouge" qui a paru dans **La Liberté** du jeudi 15 mars 1979.

Si les danseurs ont bien livré "une tranche savoureuse de folklore" qui prend sa place parmi les grands spectacles annuels tels que "Mon pays", "Fort LaPitoune" et "La grosse noce", alors a-t-elle réussi à étancher une soif ou au moins à faire couler la salive de la bouche des spectateurs? Votre article ne nous le dit pas.

Les Danseurs se sont procurés de nouveaux costumes, "une troupe de danse de l'Alberta est venue", et en Saskatchewan, une troupe de danse folklorique sera mise sur pied; toutes ces choses sont vraies, mais très peu pertinentes au sujet de l'article.

Pour ce qui est des comédiens en vedette, notamment François Coquereau, Aurèle Desaulniers, du chorégraphe de la plupart des danses, Jean-Paul Cloutier, ou de l'ensemble des danseurs, votre article semble les avoir oubliés! Et ainsi, la pièce qui "prend sa place parmi les grands spectacles annuels", a malheureusement pris trop peu de place dans le journal des Franco-Manitobains.

En espérant que vous acceptez ma lettre comme la critique d'une quasi-critique, veuillez agréer mes salutations sincères.

Richard Smith,
danseur de la Rivière Rouge,
Saint-Boniface,
le 29 mars 1979.

Le goût de lire la suite

La Liberté
C.P. 96
Saint-Boniface, Man.

Monsieur,

Félicitations à Madeleine Laroche. Le chapitre I de son roman, "Les Va-Nu-Pieds" nous donne un avant-goût de vouloir lire la suite. J'espère qu'elle sera publiée.

Sincèrement
Jeanne Vinet
Saint-Pierre-Jolys
le 28 mars 1979

•

Ndlr: Nous invitons notre lectrice à parcourir le texte du chapitre II de "Les Va-Nu-Pieds" dans les pages de notre présente livraison.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux. et de l'association de la presse francophone hors Québec

RÉDACTEUR EN CHEF: André-Yves Rompré

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel.

PUBLICITAIRE et SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF: Claude Gagné.

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon.

MONTAGE: Normand Vermette.

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

lettres à LA LIBERTÉ

La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à La Liberté" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros des téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à La Liberté, Cp 96, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4.

Demande de grâce de l'église condamnée

"Objets inanimés avez-vous donc une âme qui s'attache à notre âme et la force d'aimer"

"LAMARTINE"

Poète prend ton luth, car je ne peux parler,
Je veux être entendue voulant rester debout,
Je veux encore servir même si dégradée,
Et je veux vivre, enfin, heureuse parmi vous.

Quatre-vingts ans! Déjà! Jamais le temps ne s'arrête.
Certains m'ont dépouillée et je suis seule nue,
Mes tours se sont penchées, j'incline un peu la tête,
Mes cloches sont parties, alors ma voix s'est tue.

Pourtant j'ouvre toujours mes portes à vos prières,
J'ouvre très grands les bras, aux vieux comme aux petits,
Je consacre l'amour, je baptise vos frères,
Je veille sur l'aïeul qui dort sous mon parvis.

J'ai vu des désespoirs, j'ai vu de l'allégresse,
Cent fois les vents du nord ont frappé mon clocher,
J'ai abrité l'espoir, consolé la détresse,
Mille fois sur mes murs l'orage a reculé.

J'ai vu plusieurs curés prêcher sous cette voûte,
Certains disaient aimer, d'autres disaient argent,
Certains m'ont embellie, il n'y a aucun doute,
Mais d'autres m'ont vendue; "Oh! Vulgaires marchands."

Elevée peu à peu, lentement, pierre à pierre,
Avec la foi au coeur et la sueur au front,
Par tous ces fiers pionniers, vos grands-pères, vos pères,
Vous ne permettrez pas de leur faire un affront.

Fidèles d'aujourd'hui il vous faut un chauffage,
Dieu vous entend-il mieux si vous n'avez pas froid?
Vos prières sont-elles plus à votre avantage
Si tout est luxueux, digne d'un petit roi?
Plusieurs fois le dimanche, je vois, un homme passe;
On met dans un panier l'argent pour mon bourreau.
Chaque monnaie qui tombe et dollar qui s'entasse
Approche lentement l'ombre de l'échafaud.

Tu ne te lèves pas, et tu ne dis pas NON!
Quoi! tu baisses les yeux, toi qui fut jadis grand.
Tu verses sans regret un "fond de destruction"
Toi que j'ai vu grandir et que j'aime pourtant.

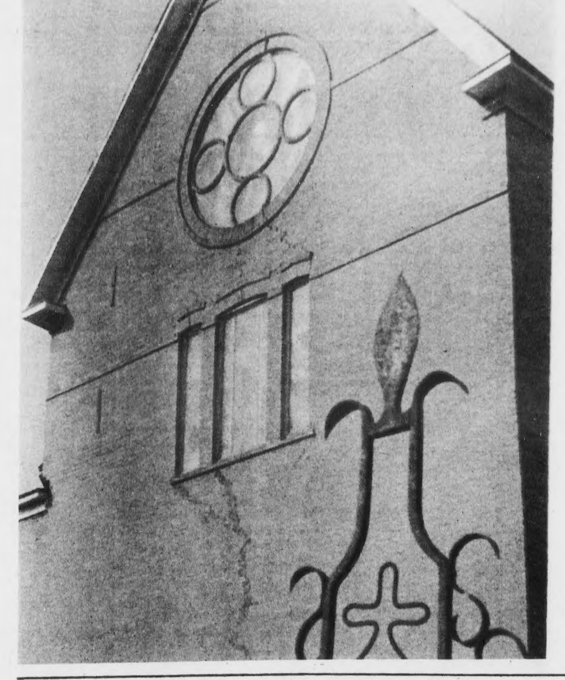
Vas-tu laisser détruire l'oeuvre de tant de mains?
L'espoir de tant de coeurs, l'abri de tant de foi,
Vas-tu laisser salir par quelques malandrins
Cette église qui sert encore à Dieu de toit?

Oh! Je pourrai crier: -"Blasphème, sacrilège."
Je pourrais te nommer: -"Traître, Satan, Judas,
Bâtisseur de Babel et tâche la neige,"
Mais non! Je te pardonne et je pleure, pour toi.

Maintenant je me tais, je me recueille et prie,
Refermée sur moi-même en un dernier refuge.
Dans le silence saint de mes voûtes meurtries.

Il est un Dieu là haut, Il regarde et Il juge.

H. Boulet
Saint-Boniface, le 26 mars 1979



L'église de Saint-Pierre-Jolys: un témoignage important

Des paroissiens de Saint-Pierre-Jolys, ont publié des articles dans les journaux et je n'ai pas l'intention d'entrer dans les discussions. Je veux cependant éclaircir certains points qui sont de ma connaissance et que j'ai vécu pendant les années où j'ai été curé de Saint-Pierre-Jolys, c'est-à-dire de 1955 à 1965. Je vais essayer d'être bref.

A mon arrivée à Saint-Pierre-Jolys le presbytère était vide, c'est-à-dire que le prêtre qui desservait la paroisse était parti, et il restait très peu de "choses" dans le presbytère! En visitant l'église je suis entré par la grande porte et en examinant les deux rangées de colonnes, je me suis aperçu qu'elles s'écartaient d'environ un pied de la ligne droite! Plus tard je me suis aperçu que la pluie s'infiltrait dans la tour de l'ouest et que le toit coulait et aussi, le mur du sud. Je ne suis pas un connaisseur en construction et j'ai cru bon de faire venir deux ingénieurs afin qu'ils puissent me donner un rapport sur l'état actuel de la construction de l'église. Ce fut fait et ils m'ont envoyé un rapport qui doit probablement se trouver dans les filières que j'ai laissées dans le presbytère. Le rapport était très pessimiste, on me conseillait de soutenir les murs par des bars de fer fixés à la hauteur des murs. Je ne me rapelle pas ce qu'ils me conseillaient au sujet de la tour en avant au nord de l'église. Alors je me suis décidé à faire ma propre inspection.

J'ai d'abord trouvé que deux portes qui soutenaient le toit de l'église, à l'est, étaient complètement fracassées! Je me suis rendu en rampant à l'endroit où le toit s'appuie sur le mur. Des deux côtés de l'église rien n'avait bougé. Par conséquent la charpente de l'église était solide. Ce jour même, un paroissien m'expliqua que c'était la cheminée qui avait tombé sur le toit. J'ai eu connaissance que le toit coulait un peu lorsqu'il pleuvait. J'ai engagé des menuisiers de Saint-Pierre-Jolys qui avaient pour tâche de réparer tout ce qui était défectueux.

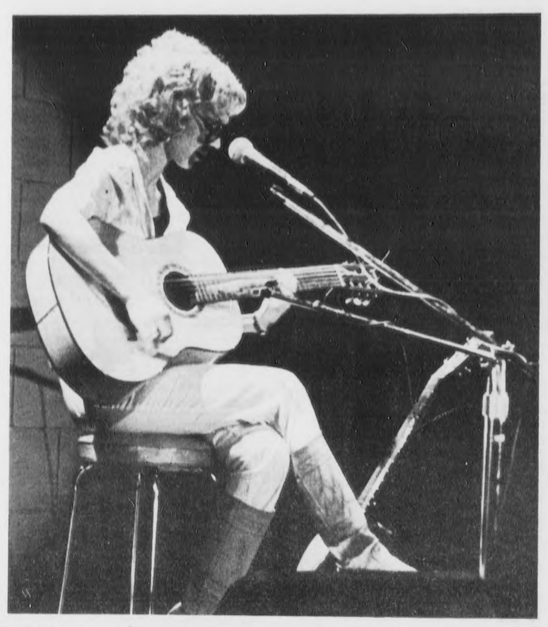
La statue de Saint-Pierre était installé au haut du pignon de l'église sur une plate-forme en bois. Des menuisiers sont allés examiner cette plate-forme pour savoir s'il y avait du danger que la statue tombe en bas de la plate-forme, et on me dit qu'il n'y avait pas de danger. Cependant, l'été suivant à 2 heures de l'après-midi, la statue est tombée en bas de sa plate-forme, pour aller se briser en petits morceaux. Certainement que Saint-Pierre a protégé les paroissiens qui venaient aux vêpres à 3 h.

Pour ce qui est des magnifiques candelâbres, donnés par la famille Préfontaine dont je ne me rapelle pas le prénom mais qui habitait sur une ferme à la sortie du village à l'ouest. Ces magnifiques candelâbres étaient trop gros et longs pour l'autel actuel. Je les ai trouvés dans la cave de l'église gisant dans la boue et je les aie nettoyé et je les gardais dans la sacristie. Mgr Maurice Baudoux s'est alors offert à les installer dans la Cathédrale pour les conserver jusqu'à leur utilité à Saint-Pierre-Jolys.

Edmond Lavoie,
ancien curé de Saint-Pierre-Jolys
Saint-Boniface, 2 avril 1979



Une saynète qui a mis en vedette Monique Brunel et Jean-Paul Cloutier pendant la "rencontre à nous-autres". Il s'agissait de montrer les rôles qu'on attribue dès le jeune âge aux filles et aux garçons. C'était réussi.



Pour clôturer "la rencontre à nous autres", la chanteuse québécoise Anne Joyal a donné un spectacle mi-anglais, mi-français en la salle du 100 NONS au Centre culturel franco-manitobain, devant une assistance plutôt clairsemée. A peine trente personnes sont venues écouter la chanteuse, qui va d'ailleurs bientôt lancer un nouveau disque.

"Une rencontre à nous-autres"... malgré tout!



Femmes de demain, à qui les défis appartiennent.



Les avocates Lorette Cénérini et Brenda Keyser-Painchaud sont venues entretenir leurs paires de diverses implications légales.



Les organisatrices de la "rencontre à nous autres": au premier plan, (assises) Lucille Roch, de la Sfm, et Lise Dupuis, du Cjp. Debout, (de gauche à droite) Monique Brunel, de l'AucusB, Jeanette Fillion-Rosset, psychologue au CusB, Jeanine Tougas, de la Sfm, et Marie Brunelle, de Radio-Canada. Jeanette Fraser, du Ccfm, n'apparaît pas sur la photo.

À peine une centaine

Une participation décevante

Les membres de l'organisation de la "rencontre à nous autres" tenue au Collège de Saint-Boniface en fin de semaine dernière s'interrogeaient encore à l'issue des deux journées de dialogue et d'échange sur la situation de la femme moderne pour identifier les causes du peu de participation manitobaine à une manifestation des plus intéressantes.

Une analyse par André-Yves Rompré

Les sujets à l'ordre du jour ayant amené une panoplie de thèmes qui touchaient à peu près tout le monde, comme par exemple la femme et la politique, la loi et les femmes, ou la femme devant l'âge de la retraite, auraient pourtant dû attirer un peu plus qu'une centaine de femmes et une vingtaine d'hommes à franchir les portes du Collège de Saint-Boniface.

Une rencontre similaire avait été organisée à peu près au même temps l'an dernier et trois fois plus de participants s'y étaient rendus. Cette année, malgré la présence d'une femme député (libérale) du Québec, Mme Thérèse Lavoie-Roux, d'une Franco-Manitobaine qui oeuvre au niveau politique ici, Mme Marie Jubinville et d'un mâle journaliste venu de France pour parler des femmes de son pays, M. Philippe de Bausset, un très petit nombre est venu.

Aussi, on peut noter de grandes absences qui, normalement, auraient dû se faire un devoir d'aller émettre des opinions sur la condition qu'on réserve à la femme dans la société manitobaine: d'abord, la ligue des femmes catholiques, dont la direction s'était au départ montrée enthousiaste à l'idée de la tenue d'une telle rencontre. Voilà un organisme qui regroupe des centaines de femmes manitobaines et qui n'a pas jugé bon de déléguer en masse de ses représentantes à une discussion aussi utile que nécessaire. Une question pourra lui être adressée: souvent conseillées par leur aumonier qui est un homme, les femmes membres de la ligue des femmes catholiques avaient exprimé, en octobre dernier, lors de leur 15e congrès annuel, qu'elles sentaient un besoin de changement, en quelque sorte une volonté de réorientation, alors pourquoi ne pas être venues?

Les directions proposées à la suite de leur laborieux congrès avaient fait naître des espoirs chez certaines de leurs factions les plus dynamiques, mais moins conservatrices par ailleurs, il est vrai. Pourquoi n'ont-elles pas mobilisé leurs membres pour venir participer à une rencontre où se posaient à elles des sujets et des situations qu'elles ont à vivre quotidiennement?

Deuxième groupe absent pendant le week-end dernier, les Filles d'Isabelle. Elles aussi comptent un très grand nombre de femmes capables de s'exprimer sur des sujets comme la veillesse ou la loi, autant que n'importe quelles autres femmes, enseignantes, ménagères, secrétaires ou gardiennes d'enfants, ou vendeuses de linge, comme avocates? -Pourquoi n'ont-elles par répondu à l'invitation?

Autre groupe absent, les étudiantes du Collège de Saint-Boniface et la plupart de leurs professeurs. Il est vrai que le Collège était en relâche des cours la semaine dernière, mais justement, n'était-ce pas là le moment choisi pour participer à des débats utiles sur sa condition? -Certaines exceptions, il faut le noter, confirmaient la règle.

Autres absences: les communautés religieuses. Elles avaient eu l'invitation depuis au moins une semaine. N'ont-elles pas des choses à dire elles aussi qu'on oublie trop souvent. Même chose pour la plupart de leurs confrères religieux et prêtres. La plupart des organismes politiques des Franco-Manitobains avaient tous reçu des invitations pour inciter leurs membres à se rendre au Collège en fin de semaine et bien peu s'y sont déplacés. Pourquoi?

En fait, une centaine de participants, sur la possibilité de 1 000 invités fait poser des questions: Ou bien la publicité et l'information avaient été mal orchestrée, ce dont on peut douter quand on réalise que les médias locaux en avaient fait mention depuis une bonne quinzaine de jours auparavant... ou bien l'intérêt pour la condition des femmes dans la société moderne, on s'en fout éperdument? Ou bien on ne veut tout simplement pas s'en préoccuper... Ou bien on a tout simplement, en masse, oublié ce rendez-vous à son agenda? -Et quoi d'autres? Cette rencontre était-elle trop "à nous autres"?



C'est devant de maigres assistances que s'est déroulée au Collège de Saint-Boniface en fin de semaine dernière la "rencontre à nous autres" tenue sous l'égide des organismes franco-manitobains.

Les petites nouvelles

La première foire du livre manitobain

C'est dans le cadre du premier "Festival national du livre" que s'est tenu, les 1, 2, et 3 avril, le "Manitoba Book Fair", dans un hôtel de Winnipeg. Plus de 25 librairies, maisons d'édition, et autres organisations éditrices ont participé à la manifestation qui, si l'on peut en juger par la participation en masse du dimanche, augure bien pour une première qui se voudra un événement, annuel.

"Même si les Franco-Manitobains ont déjà connu deux salons du livre dans le passé, le "Manitoba Book Fair" était une première en son genre pour les anglophones", a fait remarquer M. Gilbert Comeau, directeur de la section française du comité manitobain du "Festival national du livre". "Les associations éditrices et distributrices anglophones sont drôlement émerveillées. Elles seront certainement prêtes à reprendre l'expérience et à en faire un événement encore plus spectaculaire l'an prochain".

Les Editions du blé, la Société historique de Saint-Boniface, et la Librairie Landry étaient parmi les organisations franco-manitobaines qui ont participé à la foire.

La Lfc recevra 200 livres

La ligue des femmes catholiques du diocèse de Saint-Boniface profitera de la journée de ressourcement pour ses membres le 12 mai à Sainte-Anne-des-Chênes, pour annoncer la réception d'un lot de 200 livres d'auteurs canadiens. La distribution de ces oeuvres est assurée par le Conseil des Arts du Canada dans le but d'encourager la lecture de livres canadiens.

Les Commissaires d'écoles franco-manitobains"

Un besoin d'être plus efficace

C'est dans une ambiance plutôt studieuse que s'est déroulée l'assemblée annuelle de l'Association des commissaires d'écoles de langue française du Manitoba en fin de semaine dernière. Une vingtaine d'élus sur la trentaine que compte l'Association sont venus écouter des conférences, élire par acclamation M. Alfred Laurencelle président de leur organisme qui dorénavant s'appellera "Commissaires d'écoles franco-manitobains", et applaudir leur ex-président Roger Collet qui les a mis devant leurs responsabilités.

par Bernard Bocquel

Ils en sont restés un moment complètement abasourdis, ces dignes représentants du peuple, lorsque Roger Collet a lancé son vibrant appel en conclusion de son rapport de président. Sur un ton convaincant, il s'est exclamé: "Il est temps que les gens élus communiquent à la population le besoin de parler le français. L'action du commissaire doit prendre une tournure différente. Jusqu'à maintenant, il s'est contenté d'écouter, se donnant ainsi un rôle populaire, en se remettant à l'administration pour faire le nécessaire".



M. Roger Collet, nouveau vice-président des Commissaires d'écoles franco-manitobains. Le besoin de resserrer encore plus les liens de l'association.

Ainsi Roger Collet est fidèle à sa réputation de fonceur en demandant fermement aux commissaires de "trancher" la question de l'admissibilité des jeunes à l'école française. "On est en train de pourrir l'enseignement en français dans nos écoles. Il y a des enfants qui ne devraient pas être admis à l'école française. Car ils n'ont rien à y faire s'ils n'ont pas les connaissances de base. Si les parents n'ont pas pris l'initiative, eh bien qu'ils paient le prix et les envoient en immersion. C'est à nous, commissaires, d'être plus intransigeants".

Un message qui a parfaitement été perçu par le nouveau président, M. Alfred Laurencelle, commissaire d'écoles de La Broquerie, ancien instituteur et aujourd'hui fermier. Commissaire depuis 1975, il a fait sa part pour l'école française de La Broquerie, et semble décidé à vouloir renforcer l'influence des Commissaires d'écoles franco-manitobains. "C'est notre devoir de raffermir notre identité, de resserrer les liens avec les autres organisations. Il me manque une certaine aggressivité. Mais je me laisserai peut-être prendre par le collet", a conclu pince-sans-rire Alfred Laurencelle. De fait, Roger Collet a été élu par acclamation à la vice-présidence. Tandis que Emile Huberdeau, de Saint Agathe, occupe la charge de secrétaire-trésorier; lui aussi élu par acclamation, faut-il le préciser.

A l'occasion de la présentation de son rapport de président, M. Collet a souligné l'unité des commissaires face à la question de la révision de l'Acte scolaire, ainsi que l'affirmation de l'Association face à la "Manitoba Association of School Trustees". Dans ce sens, les commissaires ont approuvé deux motions. Tout d'abord que l'exécutif "prenne les moyens nécessaires pour mener à bonne fin les changements désirés à l'Acte scolaire", ensuite que l'exécutif "continue l'amélioration des relations avec la "Mast" et voie à ce que ses relations se concrétisent dans un cadre plus formel.

Les observateurs noteront que deux motions à peu près identiques avaient été votées lors de l'assemblée annuelle précédente. Les commissaires se trouvent donc confrontés aux mêmes problèmes depuis plusieurs années, et cela a sans doute contribué à augmenter l'unité et l'efficacité de l'association. Des responsables de l'enseignement en français souhaitent, par ailleurs, que le changement de nom de l'association des commissaires constitue vraiment le symbole du renouveau entamé voilà quelques années.



M. Alfred Laurencelle, nouveau président - par acclamation - des Commissaires d'écoles franco-manitobains.



Un détail intéressant peut être relevé quant à l'élection des commissaires d'écoles. Sur la trentaine de francophones, environ la moitié a été élue par acclamation. Quand la démocratie devient routinière...

"Trouver l'expression juste pour éviter la déchéance"

Le français, langue de communication, a fait l'objet d'une mini-conférence donnée aux commissaires d'écoles franco-manitobains. Deux points de vue essentiellement complémentaires ont été développés, chacun ayant comme souci la meilleure maîtrise possible de la langue française dans une province anglophone qui s'appelle le Manitoba.

Pour M. Jean-Louis Ouellette, professeur au collège secondaire de Saint-Boniface, "Il y a eu un net progrès chez les élèves dans la qualité du français depuis les cinq dernières années". Son leitmotiv: la rigueur dans l'apprentissage de la langue à l'école, avec une espèce de slogan, "trouver l'expression juste". Car, explique M. Ouellette: "Perdre l'exigence personnelle de chercher l'expression correcte est un signe de déchéance".

Le conseiller pédagogique du Bureau de l'éducation française, M. Michel Breton, est, lui, parti à la défense de la langue familière, celle que l'on utilise tous les jours pour traduire ses émotions, "au risque d'être taxé de démagogue". Selon le conseiller pédagogique, l'école doit prendre en charge le maintien de la langue familière, en présentant aux jeunes "une langue souple, plutôt que trop codifiée".

En avançant une telle argumentation, M. Breton tient compte d'une évidence: au Manitoba, tout ce qui touche à l'émotionnel se passe en anglais. Si bien que le jeune Franco-Manitobain n'est pas porté à entretenir sa langue maternelle. "Et si l'on néglige l'entretien de la langue familière, on va dans le sens de l'assimilation", a expliqué Michel Breton.



Une vingtaine de commissaires ont participé à l'assemblée annuelle. Ils ont surtout écouté les présentations des conférenciers.

Ce n'est plus une nouvelle

Le Festival au pied du mur

La nouvelle n'a pas vraiment été une surprise, des bruits couraient déjà auparavant sur la situation financière du Festival du Voyageur. Aujourd'hui, tout le monde l'a entendue. Il manque environ $85,000 pour équilibrer le budget de la 10e édition de la fête d'hiver. Et les responsables du Festival vont mettre cette société à but non lucratif sous tutelle le 1er mai si les gouvernements fédéral et provincial ne déversent pas chacun une manne de $97,000 dans les caisses vides.

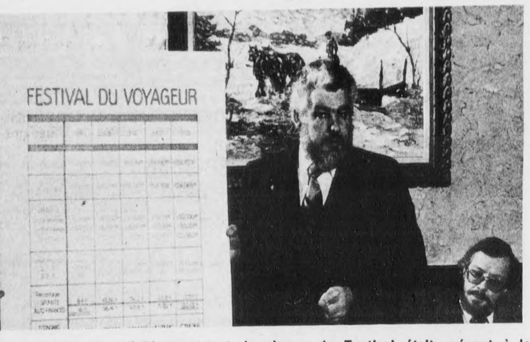
par Bernard Bocquel

L'ambiance n'était pas à l'optimisme délirant dans les cercles dirigeants du Festival au lendemain de la fête, mais tout un chacun voulait tout de même y croire. M. Henri Marcoux, le président, n'envisageait pas de déficit. Tandis que son directeur général, M. Gérald Turenne, qui escomptait d'abord faire des profits, espérait encore boucler le budget. Il a fallu déchanter, et faire face à une situation, certes critique, mais qui n'est pas la première du genre par laquelle doit passer le Festival.

Pour les responsables du Festival du Voyageur, il est clair que tout a été fait pour générer des revenus propres. Ce sont les gouvernements qui n'ont pas augmenté en proportion leurs subventions, expliquent-ils. Les montants d'argent octroyés par le Fédéral, le Provincial et la ville de Winnipeg restent à peu près stables entre 1974 et 1978, alors que le budget d'opération passe durant cette période de $86,762.66 à $556,972.32. Pour cette année, la part des subventions représenterait 12 pour cent du budget total.



Vendredi 30 mars, 10h15. Conférence des responsables du Festival du Voyageur. De gauche à droite: M. Gérald Turenne, directeur général; M. Guy Savoie, ancien président; M. Henri Marcoux, président; et M. Gérald Pantel, directeur. Une demande sous forme de mise en demeure...



M. Guy Savoie, président sortant de charge du Festival était présent à la conférence de presse. A l'aide d'un tableau, il a fourni ses explications sur l'état financier du Festival. Derrière lui, l'actuel président, M. Henri Marcoux.

Les porte-parole du Festival du Voyageur donnent toutes sortes de bonnes raisons pour lesquelles les gouvernements provincial et fédéral devraient contribuer financièrement. Citons notamment l'impact économique engendré: quelque huit millions de dollars. Pourquoi demander de chacune des parties $97,000? Il s'agit tout bonnement de la division par deux de $194,000.00, apparemment la somme magique qui permettrait de résorber le déficit et d'assurer le montant nécessaire pour organiser la 11e édition.

Point important encore: les responsables du Festival demandent qu'au 1er septembre ils aient la garantie que l'étude de l'impact économique et socio-culturel, dont on parle depuis tant d'années, puisse s'effectuer en 1980. Ils pensent qu'une telle étude donnerait du poids à leurs revendications, permettant ainsi d'envisager des orientations à long terme.

D'après les dernières indications, il semblerait bien que les demandes de subventions soient envisagées avec compréhension par les deux paliers de gouvernements. Il existe un avantage certain d'annoncer une mise en tutelle judiciaire pendant une campagne électorale.

Dans le "Lance"

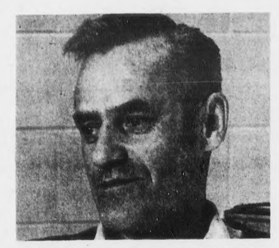
La section française n'est plus

par Bernard Bocquel

Les hommes d'affaires de la compagnie "Reliance Press Community Newpapers", qui détiennent le monopole des journaux communautaires gratuits à Winnipeg, viennent de mettre un point final à la section française qui paraissait dans l'un de leurs quatre journaux, le "South East Lance". "Une décision devenue inévitable", affirme M. Rossel Vien, qui assurait la rédaction de la page.

La mort de la section française du "Lance" illustre parfaitement, cyniquement même, le rôle de l'argent face à l'entreprise de presse. Lorsque M. Brock V. Cordes, le président de Reliance Press devient propriétaire de la mini-chaîne des journaux de quartiers de Winnipeg l'été dernier, son souci est bien entendu de rentabiliser son investissement. Rien à redire là-dessus, tant que la qualité rédactionnelle est maintenue. Mais c'est là où le bât blesse. En effet, certains patrons de presse concilient difficilement dans leur esprit qualité de textes et rentabilité.

Rossel Vien, qui collaborait depuis une quinzaine d'années à la section française, n'a pas été surpris par la suppression de la page. "La gérance laissait entendre depuis un temps que le maintien d'une section française n'était pas rentable." En clair: les textes écrits en français n'engrangeaient pas suffisamment de publicité. Ainsi, au nom de l'argent, on vient d'enterrer le principe du journal bilingue, cher à Rossel Vien, et sans doute à tous ceux qui ont, un jour ou l'autre, collaboré à la section française: Raymond Hébert, l'actuel sous-ministre adjoint au ministère de l'éducation, Bernard Mulaire, Léo Dufault, Claude Boux ou encore Raymond Boulet, des francophones d'ici.



M. Rossel Vien. Pour lui, la décision devenait inévitable.

Pour M. Vien, le "début de la fin" remonte à l'année 1976, lorsque le "Saint-Boniface Courrier", qui offrait deux pages en français, a fusionné avec le "Saint-Vital Lance".



Le Npd part en campagne

Le Nouveau parti démocratique a tenu à présenter officiellement ses candidats manitobains dans la présente campagne électorale fédérale en conviant les représentants des médias d'information à l'une de leurs réunions qui s'est déroulée samedi dernier dans une salle du Palais législatif à Winnipeg. Cette réunion, dirigée par M. David Orlikow, a permis de savoir que la campagne néo-démocrate s'orientera bien davantage sur une stratégie industrielle nationale que sur la question de l'unité canadienne.

Les hors Québec en campagne

La Fédération des francophones hors Québec, qui prétend encore représenter un million de francophones, s'est lancée, à sa manière, dans la campagne électorale. Une démarche qui se situe dans la droite ligne de l'effort entrepris depuis maintenant deux années: sensibiliser un maximum de monde à la triste situation des francophones qui vivent à l'extérieur de la province du Québec.

Les représentants de la Fédération expliquent: "Au-delà de tous les slogans qui nous envahiront d'ici le 22 mai, une réalité prime et nous la brandirons: un million de francophones sont présentement à la recherche d'un pays". Une référence au dernier document publié par la FfhQ, intitulé: "Pour ne plus être sans pays", qui traite de la question constitutionnelle.

A l'heure actuelle, la FfhQ a fait parvenir à plus de 600 candidats un questionnaire "qui les somme de se situer politiquement face aux aspirations des francophones hors Québec".

Les positions exprimées dans les réponses seront analysées, et la population mise au courant. Les responsables de la Fédération, par le truchement des associations membres - comme la Société franco-manitobaine-, essaieront "d'influencer plus particulièrement les candidats des 23 circonscriptions où les francophones hors Québec constituent plus de 15 pour cent de la population".

Vindicative, la Fédération semble l'être au moins verbalement. Les porte-parole déclarent en effet bien haut: "La FfhQ ne laissera pas les peureux lui dicter sa ligne de conduite. Au contraire, au cours de cette campagne électorale nous devons être présents partout et nous le serons. Car ce que nous réclamons n'est pas une simple solution administrative, tel que le voudraient certains. Nous réclamons une solution politique qui rectifiera de façon dramatique et audacieuse les torts du passé. Nous ne réclamons rien de moins qu'un pays".



Tél.: 233-4915
340, boulevard Provencher
Case Postale 145, St-Boniface, Man., R2H 3B4

ATTENTION AUX PARENTS DU PARC WINDSOR

QUI ONT DES ENFANTS DE 3 ou 4 ans. Nous acceptons les inscriptions pour la mini-maternelle pour l'année 1979-80.

Pour plus de renseignements, communiquez avec:
Germaine: 256-2896
Denise: 256-1913
Cécile: 253-9635.

PRÉ-MATERNELLE FRANÇAISE DE SAINT-VITAL

"Les Tournesols de Saint-Vital Inc." demeure la seule pré-maternelle française à Saint-Vital.

Notre pré-maternelle a pu établir une bonne réputation dans le développement des enfants de trois et quatre ans, dû au professionnalisme de notre institutrice et de l'organisation du comité de parents.

La pré-maternelle vise à promouvoir l'épanouissement social, intellectuel, physique, affectif et moral de l'enfant en faisant renforcir par d'autres expériences, le travail des parents. C'est avec la collaboration de tous les parents qu'on peut assurer le bon fonctionnement de notre pré-maternelle. Votre enfant est invité à venir s'amuser avec d'autres jeunes de son âge dans une ambiance française.

Si on vous a intéressé, n'hésitez pas... Communiquez avec Janine au 253-2464.

ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

District de la Rivière-Rouge, Manitoba
583, avenue Gertrude, Winnipeg, Man., R3L 0M9

DEMANDE DIRECTEUR-COORDONNATEUR SCOUT

Fonctions
- secrétaire exécutif et directeur financier du district
- conseiller auprès des bénévoles à l'animation
- responsable de l'organisation matérielle générale des activités
- coordonnateur du service des relations publiques et représentant du district auprès de Centraide

Compétences recherchées
- une expérience de quelques années en gestion (un diplôme universitaire ou collégial en gestion serait un atout), y compris le domaine de la comptabilité
- bilingue, avec une excellente maîtrise du français et de la rédaction française
- expérience et/ou compétences exceptionnelles en animation de jeunes, et capacité de travailler avec des bénévoles
- expérience en animation scoute ou bonne connaissance du mouvement ou ou d'un organisme semblable

Salaire et avantages sociaux

Négocialbe.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner au 233-4324 ou écrire à l'adresse ci-dessous.

Pour soumettre votre candidature, prière de faire parvenir votre curriculum vitae, après le 12 avril 1979.

Inauguration officielle

Nouveaux locaux pour la Caisse du parc Windsor

Avec un actif de près de $3 millions et plus de 1100 membres, la Caisse populaire du parc Windsor vient d'inaugurer officiellement ses nouveaux locaux sis dans un centre commercial sur le boulevard Cottonwood à Saint-Boniface. Pour le mouvement des Caisses populaires, il s'agit là d'une sixième inauguration de bâtiments neufs depuis l'automne dernier.

par André-Yves Rompré

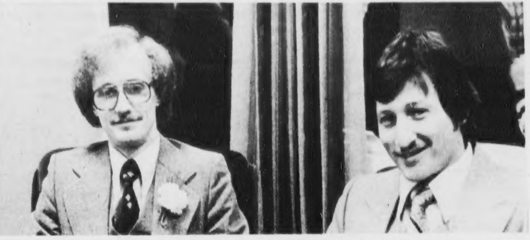
La cérémonie s'est déroulée dimanche dernier, alors que plusieurs dignitaires se sont joints aux quelques 250 résidents du parc Windsor venus participer à l'événement.

Le président du conseil d'administration de la Caisse populaire du parc Windsor a ouvert les cérémonies en faisant un historique de cette caisse qui a vu le jour dès 1961, dans le développement de ce quartier de Saint-Boniface.

M. Lussier a souligné, au cours de son allocution, que le titre de fondateur de cette Caisse populaire devrait revenir à M. Maurice Labelle qui, à l'époque, s'était chargé de la mise sur pied de la première Caisse avec quelques autres résidents de l'endroit, dont MM. André Lachance, Guy Bazin, Henri Boulet, André Pellerin et Joseph Robert. Ceux-ci ont d'ailleurs formé le premier bureau de direction de la Caisse.

Après avoir été abritée au sous-sol d'un presbytère sur la rue Dussault jusqu'en 1969, on déménagea alors les pénates au Centre commercial Barberry où la Caisse populaire du parc Windsor - Credit Union Ltd avait ses bureaux jusqu'à l'automne dernier. l'automne dernier.

Le nouvel édifice au Centre commercial Cottonwood, construit au coût de quelque $125,000, y accueille le personnel et les clients depuis ce temps. "Notre but, c'est de continuer à bien servir nos membres et nous souhaitons que les nouveaux locaux faciliteront cette tâche", a enfin souligné M. Lussier.



Etaient aussi présents à l'inauguration des locaux de la Caisse populaire du parc Windsor, le gérant adjoint de la Caisse, M. Cyrille Durant (à gauche) et le gérant, M. François Tétreault (a droite).



L'inauguration officielle des bureaux de la nouvelle Caisse populaire du parc Windsor a été marquée par une traditionnelle coupe de ruban. On reconnaît sur la photo, de gauche à droite, MM. Roland Boisvert, Maurice Labelle, Albert Vielfaure et Lucien Lussier.

Qu'en pensez-vous?

Le Comité de la Constitution présente cette semaine ses recommandations préliminaires. D'ici deux semaines nous présenterons notre rapport final à la Sfm. Vous avez des idées??? A gauche vous trouverez les recommandations du Comité politique de la FfhQ, à droite les critiques et recommandations du Comité manitobain.

Qu'en pensez-vous?

Comité Politique de la FfhQ	Comité de la constitution manitobaine
2) La nouvelle constitution doit être mise en vigueur par un mécanisme strictement canadien.	**2)** Le terme "nouvelle constitution" doit s'appliquer non pas à l'Acte d'Amérique du Nord Britannique (1867) rapatrié, amendé et raccommodé, mais doit être une véritable constitution (vs un acte du Parlement anglais) rédigée au Canada par des Canadiens pour les Canadiens. Elle doit être fondée sur le principe des deux peuples fondateurs.
5) Le préambule de la constitution doit énumérer les objectifs de la fédération, notamment: - le principe de la distribution de la richesse nationale; - la reconnaissance du devoir des gouvernements d'assurer la protection de valeurs culturelles des autochtones.	**5)** Le principe de la distribution de la richesse nationale qui se trouve à gauche est en opposition avec la recommandation no 31 du comité politique de la FfhQ qui dit: "La propriété provinciale des ressources naturelles" doit s'étendre aux richesses naturelles du plateau continental." Les richesses naturelles du Canada doivent servir au bien-être de tous les Canadiens: à cet effet, les richesses naturelles du pays doivent être sous l'égide du gouvernement fédéral qui assurera une redistribution équitable de ces richesses. C'est du "paternalisme" envers les indigènes du Canada. Les autochtones doivent avoir un statut particulier au sein du pays. La constitution est incapable de garantir leurs valeurs culturelles. Par contre, elle peut et doit garantir: 1- le respect de tous les traités qui ont été brisés; 2- les terres qui leur reviennent; 3- leur juste part dans la vie économique canadienne.
7) Les droits individuels doivent s'étendre aux libertés publiques et politiques, à la discrimination et à l'élection libre et démocratique des gouvernements.	**7)** Cette déclaration n'est pas claire. Enlever "à la discrimination" et ajouter la phrase suivante: "La nouvelle constitution doit se prononcer clairement sur toutes les formes de discrimination (race, langue, ethnie, sexe, religion) et assurer qu'un mécanisme efficace soit mis sur pied afin que les mesures anti-discrimination soient respectées."
9) Le pouvoir des gouvernements de suspendre l'exercice des droits fondamentaux en cas d'urgence doit être strictement limité.	**9)** Pour suspendre l'exercice des droits fondamentaux des Canadiens (ex.: les mesures de guerre en 1970) le Premier Ministre aurait besoin du consentement: 1- Des 2/3 de la Chambre des Communes; 2- Des 2/3 de la Chambre de la Fédération; 3- De sept législatures provinciales; 4- De la ou des provinces directement affectées par un "cas d'urgence".

QU'EN PENSEZ-VOUS? ____________________

____

COMMENTAIRES: ____________________

____

12) Le chef de l'Etat canadien doit être un Canadien élu à ce poste par la Chambre des Communes pour un mandat fixe.	**12)** Changer "la Chambre des Communes" à "au suffrage universel".
15) Le gouvernement fédéral ne doit disposer d'aucune autorité sur l'exécutif ou la législature des provinces.	**15)** Le gouvernement doit disposer d'un pouvoir suffisant pour faire respecter la Constitution, à moins que la Cour suprême et la Commission culturelle bi-nationale ne dispose de **tous** les outils nécessaires pour assurer le respect de ladite Constitution.
17) Les membres de la Chambre haute doivent être élus pour un mandat de sept ans.	**17)** Les 106 membres de cette Chambre devraient être élus pour un terme de six ans. Il y aurait élection à la Chambre de la Fédération à tous les trois ans. (53 postes ouverts chaque trois ans).
19) Les conférences fédérales-provinciales doivent être institutionnalisées.	**19)** Les conférences fédérales-provinciales ont lieu maintenant principalement à cause de la confusion qui règne dans le partage des pouvoirs et des responsabilités entre les différents paliers gouvernementaux. La nouvelle constitution doit préciser les responsabilités et les pouvoirs du Fédéral et des provinces de façon à éviter la multiplication de telles conférences. Par la suite, une conférence par ministère à tous les deux ans suffirait.
28) Le mariage et le divorce doivent relever de la compétence des provinces.	**28)** Ajouter, - "selon des lois uniformes à travers le pays".
32) Les pouvoirs résiduaires doivent être partagés entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces selon le caractère national ou local du nouveau champ de compétence.	**32)** Remplacer par: "Les pouvoirs résiduaires doivent être partagés entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces après étude et décision de la Cour Suprême. Ceci serait sujet à révision tous les cinq ans."
34) Les constitutions provinciales devraient être amendées suivant un mode d'amendement spécial basé sur un vote qualifié de l'assemblée législative ou un référendum.	**34)** Enlever complètement: "Le Canada n'a pas besoin de onze (11) constitutions. La Constitution nationale devrait être assez compréhensive et précise pour éviter une telle reproduction de Constitutions.

QU'EN PENSEZ-VOUS? ____________________

____

COMMENTAIRES: ____________________

____

En plus, le Comité Constitutionnel recommande les points suivants:

1) La chambre présentement appelée "Chambre des Communes" deviendrait "Chambre Parlementaire" ou tout simplement "Parlement". Le mot **Communes** doit son origine à la distinction entre les "commons" et les "lords" en Angleterre il y a plusieurs siècles.

2) La représentation par parti au "Parlement" doit être déterminée par le pourcentage du vote populaire reçu par chaque parti politique. Le système actuel n'est pas démocratique dans le vrai sens du mot. Nous avons considéré les faits suivants. Suite à l'élection de 1974, les Libéraux ont reçu 141 sièges avec 42.7% des voix; les Conservateurs 95 sièges avec 35% des voix; les N.P.D. 16 sièges avec 15% des voix et le Crédit Social 11 sièges avec 5.3% des voix.

Pour élire un membre au Parlement, il fallait:

26,106 voix pour un Libéral;
31,010 voix pour un Conservateur;
40,727 voix pour un Créditiste;
73,125 voix pour un N.P.D.

En plus, il y avait des disparités régionales.

Au Québec par exemple, près de 450,000 personnes avaient opté pour le Parti Progressiste Conservateur, mais quatre (4) seulement furent élus. (112,000 chacun).

Si un système de représentation directe avait été en force en 1974, les résultats auraient été les suivants dans une chambre de 264 membres.

Libéral:	115
Conservateurs:	92
N.P.D.:	39
Crédit Social:	13
	259

Les cinq autres sièges (certaines voix sont accordées à des partis marginaux) auraient été accordés aux Libéraux du fait qu'ils avaient obtenu le plus grand pourcentage des voix.

La RATIONNELLE -

Contrairement au mythe populaire, un gouvernement minoritaire est plus efficace, plus sensible aux désirs de la population, plus modéré parce qu'il doit recevoir l'appui d'un ou des autres partis et moins porté à des décisions motivées par la petite politique.

LES VA-NU-PIEDS

D'après un roman écrit par Madeleine Laroche

CHAPITRE II Les Roux

Pas loin de M. le Manec, juste dans l'angle où le chemin pirouettait de l'est au nord, demeurait la famille Roux. Michel et Marie étaît aussi différents en stature et en caractère qu'un renard et une brebis. Michel était petit, robuste et maigre. Marie, en revanche, était forte de taille. Michel était roux et avait le visage garni d'une grosse moustache et de sourcils épais en accent circonflexe; Marie avait le visage pâle et les yeux inquiets. Michel s'emportait vite et souvent, Marie restait calme et avait la facilité d'humeur.

Les deux avaient cependant quelque chose en commun. Ils travaillaient de l'aube au crépuscule. Ensemble, ils défrichèrent leur "homestead", se bâtirent une humble maison en "logues" ainsi qu'une ou deux graineries, une étable, une cabane pour les cochons, une autre pour la volaille. La maison abritait maintenant huit enfants âgés de quinze à deux ans.

Ce soir-là, au début du mois d'avril, les enfants, trois filles et cinq garçons, s'étaient couchés tôt. Marie était toujours la dernière à se reposer, et ce soir elle se préparait pour son lit tout en contemplant ses trois filles couchées dans un grand lit près du sien. Geneviève, l'aînée, dormait légèrement, un bras dessous l'oreiller et l'autre autour de sa petite soeur.

- Même dans son sommeil, pensait Marie, Geneviève s'assure du bien-être d'Isabelle. Son regard se posa sur la petite. Entre ses deux soeurs elle était éveillée, mais semblait bien à l'aise dans la chaleur du lit. Là, face au mur, Virginie dormait en serrant un coin de la couverture dans les mains. Elle n'était pas grande Virginie; elle n'avait que douze ans, mais elle savait donner un bon coup de main quand on en avait besoin.

Marie souffla la lampe, tira le rideau séparant les deux lits et se glissa entre les draps près de Michel qui ronflait déjà. Fatiguée, elle n'arrivait pas à s'endormir.

- Cinq personnes dans une petite chambre c'est trop. Il n'y a pas assez d'air. S'appuyant sur le coude, elle ouvrit le rideau tout grand pour laisser circuler l'air. Là, dans un carré éclairé par la lune, au milieu de la chambre, rampait un gros rat caille! Etouffant un cri d'horreur, elle secoua son mari tout en chuchotant:

- Michel, un rat, y'a un rat dans la chambre!!

- Tu rêves, dors donc.

- Mais non, regarde. Et d'un doigt, elle suivait le rat qui était maintenant proche de la porte de la chambre. Michel haïssait toute espèce de vermines, spécialement les rats. Furieux, il bondit du lit et vit la vilaine créature filer vers la cuisine.

- Cré nom de nom, souffla-t-il, je vais l'abattre cette affreuse bête. Et il se dirigea vers ses fusils accrochés sur le mur de la pièce voisine. Il choisit le grand fusil de chasse, y enfila une cartouche et se rendit à la porte de la cuisine. Silencieux maintenant, il fouillait de ses yeux l'ombre de la cuisine. Un grand silence y régnait. Impatient mais aux aguets, il crut entendre un bruit de petites pattes furtives suivi d'un grignotement. A l'aide d'une lueur pâle provenant de la fenêtre, il aperçut enfin l'animal. Se balaçant sur sa queue, les yeux luisants, effrontés, il tenait entre ses griffes une croûte de pain. Michel épaula son fusil - pas moyen de voir la mire.

- Tant pis, se dit-il, j'enverrai ce dégoûtant gruger chez le diable. Cela dit, il tira dans la direction de sa proie. Il y eut une détonation qui fit trembler la pauvre vieille maison. Puis un silence inquiétant, suivi. d'une série de jurons proférés en trois langues!

Suite à la page 12



GAGNEZ DES LIVRES



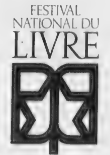
M	E	E	N	O	M	A	T	O	P	E	E	S	L	A
A	I	R	G	A	B	R	I	E	L	L	E	O	N	F
I	O	S	R	U	E	G	A	Y	O	V	R	T	P	E
L	V	L	A	N	G	E	V	I	N	A	O	N	E	L
L	A	F	E	R	L	A	N	D	N	N	I	P	N	I
E	S	I	A	L	B	C	M	G	I	U	A	Y	S	X
T	S	I	O	N	E	B	E	N	Q	U	O	I	I	E
C	I	R	N	E	H	R	E	A	L	R	I	S	O	M
R	L	E	T	O	U	R	N	E	A	U	T	A	N	A
E	R	U	T	A	R	E	T	T	I	L	I	G	N	N
L	E	L	B	F	R	E	M	O	N	T	P	O	A	I
C	T	E	R	G	E	R	S	N	A	S	A	U	I	T
E	S	A	L	A	M	A	N	D	R	E	W	I	R	O
L	L	E	V	E	I	L	L	E	S	C	E	N	E	S
V	T	R	E	M´	A	U	D	A	N	R	I	E	L	L

ANTONINE
AQUIN
BENOIST
BLE
FELIX
FERLAND
FREMONT
GABRIELLE
HENRI
LANGEVIN
LECLERC
LETOURNEAU
LORANGER
LEVEILLE
LITTERATURE
M.C. BLAIS
MAILLET
MANITO
ONOMATOPEES
PAUL
PENSIONNAIRE
RIEL
ROY
SAGOUINE
SALAMANDRE
SANSREGRET
SAVOIE
SCENES
TREMAUDAN
VOYAGEURS
WAPITI

NOM: ....

ADRESSE: ....

TELEPHONE: ....CODE POSTAL: ....



ENVOYER A:

Concours Festival
255, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0J1



Horrifiée, Marie s'était lancée hors du lit, les garçons dégringolaient les escaliers du grenier, et tous ensemble entassés dans la porte de la cuisine, ils regardaient avec étonnement la scène qui se déroulait dans la cuisine. Les plus hardis s'esclaffèrent en choeur. Michel avait allumé la lampe. Penché au-dessus de la cuve que Marie avait préparé pour le lavage du lendemain, il avait les deux mains collées sur les trous. L'eau giclait d'un bord et de l'autre malgré ses efforts, et mouillé de la tête aux pieds, il hurlait.

- Mais ne restez pas là bande d'andouilles. Venez m'aider nom d'un chien!

En un clin d'oeil, Marie avait repéré deux bouchons de liège qu'elle planta à l'intérieur de sa cuve, arrêtant ainsi l'écoulement. L'opération accomplie, elle se releva, envoya son petit volcan de mari se changer et les garçons au lit. Puis à l'aide d'un torchon et d'un baquet, elle essuya le plancher.

Vexé dans le plus profond de son orgueil, Michel se retira en vouant mille morts affreuses au mécréant qui lui avait causé tant d'ennuis.

- Michel, j'ai à te parler, dit Marie d'un ton inquiet. Elle s'essuya les pieds. Elle n'a plus de bon sens notre maison. Le toit coule comme une passoire, elle est tellement délabrée qu'un beau jour elle s'écroulera sur nos têtes si elle ne brûle pas avant.

Michel dont le bain glacé n'avait pas amélioré sa bonne humeur, grogna: - Mais où veux-tu que je prenne l'argent pour une maison neuve?

- Tu as fait beaucoup de planches ces trois derniers hivers.

- De la planche, de la planche, crois-tu que ça ne prend que de la planche pour bâtir une maison?

Marie ne démordait pas.

- Le rat, il est entré par les trous dans les murs. Dieu sait combien d'autres sales bêtes en feront autant. Tôt ou tard il faudra déménager, et le plus tôt ferait mieux mon affaire. Crois-tu que c'est drôle d'aller courir à la rivière pour chercher de l'eau cinquante fois par jour? J'en ai le dos cassé et mes jambes me font mal à force de monter la côte avec ce poids au bout des bras. Les filles sont trop grandes pour dormir encore dans notre chambre. Les gars aussi devraient avoir une chambre convenable...

- Assez, assez, tu m'assommes avec tes raisonnements. Demain j'irai voir Thomas pour du ciment. Mais, je n'sais pas comment j'y arriverai. Michel tourna le dos et fit mine de dormir.

Marie songea à sa maison neuve. Elle n'était pas exigeante, mais elle rêvait d'une grande cuisine, de grandes chambres à coucher, d'espace et de lumière.

Les vieux sapins soupiraient dans le vent du printemps, les cochons lançaient quelques cris d'épouvante - un autre rat sans doute. Le grand duc dans les bois de le Manec hululait, et les grenouilles avaient organisé une symphonie dans le fossé derrière la maison. Enfin Marie s'endormit.

Un Franco-Manitobain à Moncton



Le ministre fédéral de la Justice, M. Marc Lalonde, accompagné du ministre provincial des finances du Nouveau Brunswick ont procédé récemment à la coupe traditionnelle de ruban marquant ainsi l'inauguration officielle de la faculté de droit de l'université de Moncton. De gauche à droite, on reconnait Odette Snow (étudiante en droit), M. Dubé, M. Lalonde, M. Pierre Patenaude (doyen de la faculté de droit), et Roger Bilodeau (étudiant en droit qui vient de Sainte-Agathe, au Manitoba).

EN DIRECT



JESUS DE NAZARETH

D'une durée de 6 heures et demie, cette réalisation de Franco Zeffirelli vous sera présentée en trois parties:
- **mercredi 11 avril à 20 h 30**
- **jeudi 12 avril à 20 h 30**
- **vendredi 13 avril à 20 h 00**

PROGRAMME de CKSB et de CBWFT

Semaine du 7 au 13 avril

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
340, boulevard Provencher, St-Boniface, R2H 0G7, Tél.: 233-8972

EXPOSITION DE PEINTURES

AUDAUTO MACHADO

DU 5 avril au 5 mai 1979

vernissage le 5 avril
(19:00 - 22:00 heures)

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
340, boulevard Provencher - 233-8972
Saint-Boniface, Manitoba, Canada



"En résumé, une peinture nette et directe sans ambiguité. Sur le plan technique, on n'y décèle aucune faute grave. La matière est simple et saine."

B. Faix

ATELIER D'ARTISANAT

1ère DÉMONSTRATION
"Tapisseries tissées" et "Tricots"

le mardi 24 avril, 19 h 30 à 21 h 30
Entrée gratuite pour les membres

$1.00 pour les non-membres
Responsable: Lise Brémault 237-5259 ou 233-8972

La Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie Inc. est maintenant à la recherche de candidates pour le concours Mlle Manitoba Français 1979.

Si vous êtes intéressés à y participer ou à commanditer, veuillez contacter Rénald Piché, coordonnateur à 233-2783 ou Claude Jolicoeur, président à 424-5574.

AUX BEAUX DIMANCHES

à 19 h 30: FAUT VOIR CA:
"QUAND ON N'A QUE L'AMOUR", JACQUES BREL



Cette émission rendra hommage à Jacques Brel, qui possédait l'art d'émouvoir et de séduire.

Des artistes comme Julie Arel, Albert Millaire, Clairette et Shirley Théroux évoqueront son souvenir en interprétant quelques-unes de des chansons et notamment:

- **Quand on n'a que l'amour**
- **La Valse à mille temps**
- **Les Vieux**
- **Ne me quitte pas.**

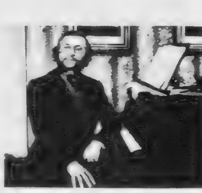
D'autre part. **FAUT VOIR CA** nous rappellera également le comédien Jacques Brel en présentant des séquences de quelques-uns de ses meilleurs films comme:

- l'Emmerdeur, la Bande à Bonnot, les Assassins de l'ordre et Franz.

On verra aussi des extraits de films où Brel se raconte à son public.

à 20 h 30: LES FOLIES OFFENBACH
"Monsieur Choufleuri restera chez lui"

Ce sketch dépeint, dans l'ambiance policière du second Empire, la vie insouciante et fastueuse du Tout-Paris qui fait fête aux opérettes d'Offenbach.



à 21 h 30: PASSÉ DÉFINI - 1939-1949

Barbara Ann Scott



Championne de patinage artistique

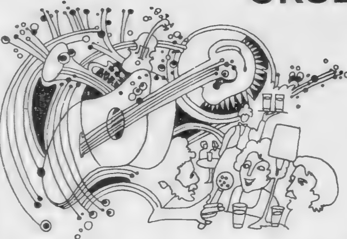
Gabrielle Roy



Ecrivain

Cet excellent documentaire vous proposera de partir à la découverte, ou à la redécouverte, des événements qui ont marqué cette décennie au Québec. Il contient plusieurs éléments divertissants et c'est ainsi que vous pourrez voir des vedettes du sport et de la vie artistique côtoyer les plus grands hommes politiques de l'époque.

CKSB - 1050



La Grand'Jase

LE SAMEDI 7 AVRIL DE 18h03 -24h00

LA GRAND'JASE veut partager une soirée avec un groupe de vivants de la région manitobaine.

PASSEZ LA VEILLE DU SAMEDI SOIR AVEC:

Vincent Dureault
Claude Dorge
Pierrette et
Christian Laroche
Gerry Prenovault
Jaqueline Hogarth
Jean-Louis Hébert
Henri Létourneau
Marcel Meilleur
Raymond Hébert
Armand Normand
Michel Monnin
Annette Saint-Pierre
Mme Ragot
Janine Tougas
Guy Savoie
Marcel Debreuil
Marcien Ferland

CKSB–1050

À **PULSATION** tous les jeudis à 18 h 40 La Chronique du Centre d'emploi du Canada reprend un second souffle.

Léo Leblanc vous entretiendra entre autres:

- 5 avril - travail d'été
- 19 avril - service du Centre d'emploi du Canada
- 3 mai - programmes fédéraux pour la jeunesse

Plusieurs autres sujets intéressants concernant un travail d'été seront mentionnés d'ici la fin de juin.

Donc c'est un rendez-vous à ne pas manquer pour les jeunes qui se cherchent un travail l'été prochain.

Lundi prochain PULSATION présentera le tout nouveau microsillon de Robert Charlebois qui s'intitule **"ROBERT CHARLEBOIS SOLIDE"**.

Robert Charlebois est présentement en vacances à la Guadeloupe. Est-ce que Christian Leroy réussira à le rejoindre? Si vous voulez le savoir écoutez PULSATION lundi prochain entre 18 h 15 et 20 h 30.

PULSATION

est une réalisation de François Pilon.





RIEL, une spectaculaire production réalisée par la télévision canadienne, a rassemblé les plus grandes vedettes canadiennes jamais réunies dans une dramatique télévisée.

RIEL, vous permettra de revivre, **le dimanche 15 avril à 20 h 30** et le **mardi 17 avril à 20 h 30**, une des plus grandes aventures du passé.

GENIES EN HERBE

Jeudi à 19 h 00

L'équipe du Collège de Saint-Boniface affrontera l'équipe de Somerset





Une réalisation de Marie Benoist-Martin.



Mercredi à

19 h 00

Au programme: une table ronde ayant pour thème:
"La théologie de la libération des pays du Tiers Monde"
avec la participation de trois missionnaires manitobains:

- Le Père Louis Vielfaure, originaire de La Broquerie, ayant séjourné 25 ans en Zambie
- Le Père Marcel Crotteau, originaire de Saint-Pierre-Jolys, actuellement au Zaïre
- Monsieur Edouard Banville, originaire de Saint-Pierre-Jolys, ayant séjourné 18 ans au Brésil.




Le Père Louis Vielfaure en Zambie



Monsieur Edouard Banville au Brésil.

Animation: Maurice Auger
Réalisation: Maurice Arpin

FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE

LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME

"Nous avons inventé le livre. Il nous a réinventés. Il a sorti l'homme du monde antique. Il l'a force à créer ce qui était déjà en lui: la technique, la science, l'industrie, le commerce. Le livre a enterré les vieilles langues sacrées, il nous a libérés du mystère et de la peur. Il a fait jaillir l'idée même de liberté, créé l'individu, inventé la démocratie."

1 Où est le livre? Le livre est partout

Une civilisation de l'image, dit-on...

Il faudrait voir. Ne serait-ce pas qu'une apparence ? Malgré trois quarts de siècle de cinéma, 25 ans de télévision, la photo, la publicité, notre planète tourne dans un univers de papier.

524 ans après le premier "vrai livre", la Bible de Gutenberg, l'imprimé règne encore en maître. En maître, mais aussi en guide, en compagnon...

Sitôt après l'avoir inventé, l'homme a entrepris avec le livre une extraordinaire aventure. Plus encore : une symbiose...

Il nous accompagne de la naissance au dernier jour. Livres de messe et de cantiques, registre des baptêmes, abécédaires, "comics" à 25 cents ou beaux livres illustrés pour enfants, Superman



NORMAND BASTIEN

et Blanche-Neige, romans d'aventure et d'amour, poèmes, épopées, nuits de mai ou d'octobre, manuels de géographie, d'histoire, d'initiation sexuelle, petit catéchisme, grammaire, grimoires d'astrologie, savants traités, code de la route, code civil, almanachs avec la météo et les remèdes contre l'herbe à puce, méthodes de tricot, de jardinage, encyclopédies, livres de recettes...

Pas un citoyen qui ne consacre au moins une partie de son effort quotidien à la fabrication de cette denrée précieuse entre toutes. De la forêt au recyclage, de la drave à l'autoroute, ceux qui bûchent, ceux qui écrivent, ceux qui impriment, les livreurs et les libraires, les écoliers et les professeurs, les fonctionnaires, tous, nous ne passons pas une journée sans avoir le poids d'un livre dans la main, le contact râpeux de la tranche, l'angle lisse de l'épine, le satin de la page ouverte...

En 500 ans, le monde, l'univers entier est devenu un immense livre de milliards de pages, qui croît incessamment à mesure que l'espèce accumule le savoir et la sagesse. Le livre est le dépositaire de l'héritage, accessible à quiconque connaît la très simple clé : 26 lettres faciles...

Chaque année, la ligne de petits caractères pointus amorcée par Gutenberg s'allonge de centaines de kilomètres d'autres petits caractères, de plus en plus vite. Elle rejoint la lune, bientôt les étoiles, au propre autant désormais qu'au figuré.

La civilisation de l'image ?

Après-demain, peut-être...

2 Le livre, aubaine du siècle

L'inflation est épouvantable : les livres sont maintenant beaucoup trop chers ! Le prix moyen du livre canadien est monté à dix dollars et à sept dollars pour les livres produits au Québec ! Ces prix n'ont aucun sens, ils vont assassiner la lecture... Sept dollars, qui voudra payer cela pour un livre ?

A quoi pensent les éditeurs ? Sept dollars pour un livre de trois cents pages qu'il faut des heures pour lire, c'est hors de prix. Quand pour la moitié de cette somme, on peut stationner sa voiture pour 90 minutes au centre-ville de Montréal ! D'autant plus que cette dizaine d'heures de lecture coûte deux heures de travail au salaire minimum. Pourquoi se payer les mois de peine d'un écrivain, quand, pour le même prix, on peut se payer une quinzaine de minutes d'un mécanicien ?

Un beau billet de Loto-Canada, que l'on jette 10 secondes après avoir perdu, ne coûte que 10 dollars. Un beau spectacle, d'une vedette de la télévision qui passe à la Place des Arts, ne coûte que 15 dollars (multiplié par deux, plus le transport, le stationnement et la gardienne). Une chambre de motel en Floride coûte 40 dollars.

Pour voir un film de 90 minutes, on paye trois dollars et 75 cents, soit quatre cents la minute. Le siège où l'on s'assoit deux heures au Forum pour voir 60 minutes de hockey coûte 15 dollars, donc 25 cents la minute de jeu. Un repas de 30 dollars s'ingurgite en une heure et coûte 50 cents la minute. Le livre de sept dollars, lu en neuf heures, coûte 1,3 cents la minute.

A tous ces gens qui n'ont aucune notion de l'argent et qui prétendent qu'un bon livre permet de voyager sans billet d'avion, de suivre des cours sans payer de frais de scolarité, de consulter les plus grands spécialistes sur tous les sujets, de découvrir chez soi des oeuvres d'art éparpillées partout dans le monde, et d'écouter, à travers les barrières du temps et de l'espace, ce que les autres ont à nous dire; à tous les pauvres lecteurs qui répandent des sornettes semblables, il faut rappeler qu'ils oublient ce détail capital : c'est peut-être vrai, mais les livres coûtent beaucoup trop cher !

3 Le métier d'éditeur: entre la culture et le business

Comme la plupart des éditeurs, il est à peu près inconnu, laissant le devant de la scène, la télévision, les lancements, aux auteurs de la maison. Mais ses livres sont partout : en librairie, bien sûr, mais aussi dans les halls de gare, les kiosques de journaux, les grands magasins. Depuis le premier livre, depuis la fondation des Editions de l'Homme par son père Edgar et Jacques Hébert, en 1959, avec le premier grand succès que furent les *Insolences du Frère Untel*, Pierre Lespérance a mis des wagons entiers de livres sur le marché.

"Au-delà de 15 millions d'exemplaires", pense-t-il.

C'est le roi du livre pratique : de la nutrition et des sports à la sexologie, mais en passant par les encyclopédies, l'artisanat, l'administration et les affaires, les albums d'art et même, pendant un temps qui reviendra peut-être, des collections littéraires. Pas de problèmes ? Mais si...

"Il y a trop d'éditeurs qui se sont lancés, au petit bonheur, sans savoir. Ils ont improvisé, et ce qu'ils ont fait n'était pas mauvais, mais une maison d'édition, c'est une entreprise. Il faut lui donner des structures de gestion, il faut trouver des fonds.

En somme, l'édition, c'est un art, c'est une vocation...

"Mais c'est aussi un business", glisse Pierre Lespérance, timidement, parce que c'est mal vu dans le milieu du livre, que le talent, la culture, la pensée ont aussi une expression mathématique et comptable.

Le coeur des Editions de l'Homme, c'est une pièce moyenne, située à côté de son bureau, et qui abrite un gros ordinateur, avec ses imprimantes, ses bobines, ses tambours magnétiques. Pierre Lespérance a dans son bureau un petit terminal, comme une machine à écrire avec écran de télévision, comme d'ailleurs son directeur des ventes, son contrôleur, ses responsables régionaux.

"Avez-vous déjà publié un livre ?" L'ordinateur contient 12 000 titres distribués par la maison. Il peut en isoler un par auteur, par titre, par éditeur, par collection, par date de parution, par sujet, par cote bibliographique, au choix... Les doigts courent sur le clavier. Il suffit de 33 secondes pour obtenir le tableau complet d'un malheureux titre, le tirage, les ventes depuis cinq ans, les exemplaires en circulation (on en a vendu un cette semaine !).

L'ordinateur peut aussi donner en quelques secondes les ventes de la maison pour la journée, le mois, l'année, les ventes par région, le nombre



d'invendus, et même le nombre de ventes perdues par manque de stock. Il permet de savoir à tout moment, pour 3 500 points de vente, quels sont les stocks, les comptes payables, les sommes dues. Et les chiffres changent aux 60 secondes, implacablement.

"On peut faire de la très belle édition sans cette machine", explique M. Lespérance. "Mais nous, à notre échelle, on a besoin de ça." L'échelle doit être haute, car c'est le seul éditeur au Canada qui soit ainsi équipé...

Mais le métier d'éditeur, c'est aussi autre chose qu'un business ?

"Chacun ses talents. Moi, je donne l'orientation, j'explore le genre de livres que nous devrions publier à certain moment. J'assure une collaboration constante entre le directeur d'éditions, le directeur des ventes, la publicité. Dans une maison d'éditions, il faut éviter que chacun soit seul dans son coin avec ses problèmes et avec sa vision des choses.

Quelle est la formule qui a permis à Pierre Lespérance de mettre chaque année plus de 2 000 000 de livres sur le marché ?

"Nous avons standardisé les formats, le papier, la composition. Toute notre chaîne est fonctionnelle, ce qui nous permet de faire un livre bon marché.

"Nous avons aussi constitué un fonds au lieu de marcher au coup par coup. J'ai 700 titres au moins en circulation, 75 auteurs de la maison ont atteint des tirages de 50 000 à 100 000. D'autres ont dépassé ce cap...

Des projets ?

"Un éditeur, c'est quelqu'un qui vit dans l'avenir, qui a toujours des projets, chaque semaine."

4 Un syndicat d'écrivains, ça vaut mieux que la grève

L'écrivain est son propre employeur, et s'il lui arrive de faire la grève, c'est contre lui-même qu'il piquète, en s'offrant par exemple une grasse matinée. L'écrivain est à lui-même son usine, sa matière première, son employé, son patron, son démarcheur; il peut mettre deux mois à écrire un livre, ou bien vingt ans, par les soirs de pleine lune. Libre, ambitieux, inquiet, quand il publie au Québec il reçoit habituellement quelques centaines de dollars pour un travail qui a pu lui coûter tous ses loisirs, ses amis, une cirrhose, sa femme, sa maîtresse et ses enfants.

Ecrire coûte cher, mais rapporte peu. A la loterie du "best-seller" un écrivain gagnera le salaire annuel d'un policier, une fois dans sa vie.

Le livre n'a rien d'une industrie : c'est un commerce. Dans celui-ci les éditeurs, les imprimeurs, les camionneurs, les secrétaires, les distributeurs, les manutentionnaires, les critiques, les libraires, les commis, les bibliothécaires, les professeurs et les employés des Conseils des Arts touchent le juste salaire de leurs efforts. La matière grise, l'écrivain, ne reçoit rien ou presque.

Mais l'écrivain a une propriété : son manuscrit. En se concertant avec ses collègues il pourra, par l'Union des Ecrivains, signer un meilleur contrat et surtout le faire respecter.

A sa table de travail, ou dans ses voyages et recherches, l'écrivain est un homme libre qui n'a aucun besoin d'une association professionnelle. Mais son roman terminé, son recueil colligé, son essai complété, l'écrivain devient le premier mouvement d'une grande roue commerciale, et c'est alors qu'il a besoin de l'Union des Ecrivains québécois où 200 d'entre nous sommes réunis pour chercher et trouver la meilleure façon de rémunérer et protéger son travail, auprès des corps publics et privés.


KERO

Jacques Godbout
président de l'UNEQ 1977-79

5 Pourquoi j'aime les livres d'ici

Trois images, pour commencer.

Un éditeur montréalais, qui publiait à tour de bras, me disant il y a quelques années, avec le sourire un peu désolé qui était presque sa marque de commerce : "Quand je demande à certains de mes amis s'ils ont lu tel ou tel des livres que je viens de publier, ils me répondent qu'ils n'ont pas encore eu le temps de lire tous les chefs-d'oeuvre de la littérature mondiale qu'ils tiennent en réserve depuis des années, *Don Quichotte, les Possédés, les Illusions perdues, l'Odyssée*... Qu'est-ce que je peux leur répondre ?"

Plus récemment, un libraire : "Il y a quelques années, j'avais des clients qui venaient ici, chaque semaine ou presque, faire provision de tout ce qui se publiait en littérature québécoise. Par ferveur nationaliste. Ils se sont fatigués..."

Moi-même, enfin, quand je pratiquais régulièrement la critique littéraire, et que je parlais à des amis, gens cultivés, grands liseurs, de mes lectures québécoises : ils me considéraient d'un air un peu gêné, professant une admiration sans limite pour mon courage, mais aussi craignant pour ma santé intellectuelle.

Aux amis de l'éditeur, dévoreurs putatifs de chefs-d'oeuvre, aux clients nationalistes du libraire (toujours aussi nationalistes en politique, sans doute, mais un peu moins en littérature), à mes propres amis inquiets, que pourrait-on rétorquer ? Beaucoup de choses, sans doute. Que la fréquentation assidue des chefs-d'oeuvre exige une force d'âme peu commune; qu'à certains moment, dans certaines circonstances, la lecture des *Contes du pays incertain* de Jacques Ferron ou de *l'Avalée des avalés* de Réjean Ducharme peut être plus enrichissante que celle des oeuvres complètes de Shakespeare. Que lire par nationalisme, c'est bien mal lire, et qu'il importe de se trouver d'autres raisons, si tant est qu'on tienne à s'en donner.

Pourquoi donc faut-il lire nos livres, ceux qui s'écrivent chez nous, que publient nos charmants éditeurs et nos aimables libraires ?

Eh bien, voilà, justement : **il ne faut pas.** Une littérature qui s'impose à ses lecteurs comme un devoir ne mérite pas de faire des petits. Et il me semble qu'on a un peu abusé, au Canada, de la prescription culturelle.

Cela dit, j'imagine qu'il faudrait être bien peu curieux, victime de préjugés extrêmement tenaces, bien peu lecteur en somme, pour ne pas aller à la rencontre des livres d'ici. Ce qui peut arriver de mieux à un livre canadien et à ses lecteurs, c'est ce

qui s'est passé quand a paru le dernier Gabrielle Roy, *Ces enfants de ma vie* — où, comme j'espère qu'on le sait déjà, la romancière tire une suite de récits de son expérience d'institutrice au Manitoba. Je l'ai lu comme critique, pour faire mon article; ma femme, parce qu'elle avait été attirée par un extrait du livre, préalablement paru dans un journal; d'autres, parents, amis, y sont venus à leur tour, par divers chemins. Nous ne le lisions pas, sans doute, pour les mêmes raisons, et sans



KÉRO

doute aussi chacun le lisait-il différemment, mais nous en parlions entre nous comme d'un être vivant, d'une personne que le hasard nous aurait fait rencontrer, et pour laquelle nous nous serions pris d'affection.

Je parle, évidemment, d'un livre exceptionnel, à la fois savant et simple. Il ne s'en publie pas chaque année, au Canada, un grand nombre. Mais si je pense aux lectures québécoises que j'ai faites au cours des derniers mois, je n'ai pas de difficulté à retrouver quelques titres — de romans, de recueils de poèmes, d'essais — qui ont été pour moi de véritables rencontres, des événements chargés de signification. Je n'ai pas lu, durant cette période, que des livres produits dans mon pays; ainsi je me fraie actuellement un chemin dans l'épaisse forêt du *Docteur Faustus* de Thomas Mann. Je le sais, mon dieu, qu'aucun livre québécois ne peut me donner ce que me donne le *Docteur Faustus*; je sais aussi, de longue expérience, que le roman de Thomas Mann ne peut me donner ce que j'obtiens parfois des livres québécois — et parfois même aussi, pourquoi pas, de livres canadiens-anglais, c'est-à-dire l'apprentissage d'une part spécifique de ce que je suis.

Gilles Marcotte

6 Le goût du livre ça commence avant l'école

Madame Suzanne Francoeur Bellavance est professeur de pédagogie, spécialisée en lecture enfantine, à l'Université de Montréal.

Comment peut-on intéresser les enfants à la lecture ?

Les enfants ont naturellement envie de lire, il s'agit simplement de les stimuler en tenant compte de leur évolution. Vers 3 ou 4 ans, l'enfant voit les livres comme des objets, comme des jouets: il ne faut pas avoir peur qu'il les brise ! Il existe d'ailleurs des livres qu'il peut apporter dans son bain ! En regardant des livres d'images sur des thèmes donnés, les animaux, par exemple, il apprend à nommer les choses, tout en s'exprimant face au livre.

On peut aussi lui lire des histoires : il comprendra ainsi qu'on trouve toutes sortes de choses intéressantes dans les livres. Puis, vers 5 ans, il regardera des histoires courtes et bien ordinaires, (pas épuisantes, car il a besoin de sécurité) avec des personnages auxquels il peut s'identifier. Des histoires très simples : avec une seule situation et sans chronologie compliquée. On doit éviter les livres faits pour lui apprendre des choses, et chercher plutôt ceux qui lui font plaisir : il apprend, de toute façon.

Les enfants doivent-ils attendre l'école pour apprendre à lire ?

— Non, pas s'ils sont prêts avant ! D'ailleurs, je donne des catégories d'âges approximatives; certains enfants peuvent progresser plus vite, et d'autres plus lentement...

Quand ils commencent l'école, ils aiment lire des histoires plus longues et, comme ils sont moins égocentriques, ils s'intéressent plus au monde qui les entoure. Il faut leur laisser choisir leurs livres : sur des héros comme Nadia Comaneci ou Guy Lafleur, sur les planètes, etc.

A 6 et 7 ans, ils adorent se promener dans l'imaginaire, ils aiment la fantaisie, le comique et les situations insolites : ils trouvent très drôle un conte où les animaux s'habillent, ou des histoires qui finissent d'une manière farfelue. Par contre, s'il y a un méchant, ils aiment qu'il soit puni : ils sont en train de découvrir le sens de la justice. Mais ils ne peuvent pas lire seuls longtemps.

Quand les enfants commencent-ils à développer des goûts personnels ?

— Vers 8 ou 9 ans, ils deviennent plus indépendants. Ils lisent plus longtemps, au point d'oublier ce qui se passe autour d'eux. Leurs goûts deviennent plus évidents. Tous les sujets sont bons : les romans sportifs, les biographies, les histoires fantaisistes, les extra-terrestres, les dinosaures, tout ! Ils adorent se faire peur avec des histoires de monstres !

Est-ce que c'est sain ?

— Si les parents leur interdisent les histoires de monstres, c'est qu'ils en ont peur eux-mêmes ! A 8 ou 9 ans, les enfants aiment aussi les histoires tristes : avec des pauvres, des malades, des orphelins, des maltraités, etc. Ils s'identifient aux moments tristes et sont heureux quand tout finit bien. Ils adorent aussi les histoires mouvementées

et mystérieuses. Les parents peuvent commencer à discuter avec eux pour les rendre critiques : il faut pouvoir leur expliquer que les livres féministes qui prétendent que les femmes peuvent se passer des hommes sont aussi exagérés que ceux qui montrent les femmes esclaves à la maison.

Et après 10 ans ?

Tout évolue très vite ! C'est l'âge où ils se tiennent en "gangs", ils vont rechercher des histoires avec des groupes d'amis. Ils lisent sur les sujets qui les passionnent : le hockey, les échecs, les motos, les collections (c'est l'âge) de toutes sortes : monnaies, timbres, papillons, etc. Ils commencent à savoir un peu qui ils sont, et par conséquent ce qui les intéresse...

Quelques suggestions pour les 3 à 7 ans:

Ginette Anfousse, Mon ami Pichou
René Rioux, Cléo
André Cailloux, Mon petit lutin s'endort.
Henriette Major, La surprise de dame chenille.

Pour les 6 à 9 ans:

José Tringle, Les Aventures du Petit Ver.
Louise Pomminville, Pitatou et le printemps.
Cécile Gagnon, Plumeneige.
Louis Fournier, Silka l'intriguant.

8 à 12 ans:

Suzanne Martel, Pi-Oui.
Suzanne Rocher, Le dernier né des Cailloux.
Gabrielle Roy, Ma vache Bossie.
Monique Corriveau, Le Garçon au cerf-volant.



En allant faire son marché

Cécile Cornelier est gérante de la librairie Ducharme à la Place Versailles, dans l'est de Montréal.

— Comment définissez-vous les librairies de centre commercial ?

Moi, je dirige une librairie coincée entre un Steinberg et un Miracle Mart et ma clientèle est constituée à 60 p. cent de passants qui ne viennent pas au centre commer-

QUIZ

SOLUTIONS À LA PAGE VIII

Un quiz pour rire. Sans points. D'ailleurs, en votre âme et conscience, vous saurez bien si vous l'avez passé. Comme à l'école active.

I Quel roman canadien commence par cette phrase: *"Cuba coule en flammes au milieu du lac Léman."*

II Comment meurt Séraphin dans *Un Homme et son péché?*
a) d'une crise cardiaque après avoir perdu son or
b) d'une indigestion de galettes de sarrazin
c) dans l'incendie de sa maison
d) assassiné par Alexis

III Comment meurt François Paradis, le fiancé de Maria Chapdelaine?
a) Ecrasé par un train en Abitibi
b) Dans l'incendie de la grange
c) De la tuberculose
d) Gelé dans la poudrerie

IV Un de ces quatre écrivains n'a jamais eu le prix David. Lequel?
a) Hubert Aquin b) Anne Hébert c) Yves Thériault d) Félix-Antoine Savard e) Pierre Vadboncoeur

V Une de ces personnes n'a jamais écrit de livres de recette. Laquelle?
a) Lise Payette b) Jehane Benoît c) Claude Jasmin d) Suzanne Lapointe e) Jeannette Bertrand

VI Une de ces cinq écrivains n'a jamais écrit de roman feuilleton. Qui?
a) Félix Leclerc b) André Giroux c) Michel Tremblay d) Eugène Cloutier e) Jean Desprez

VII Voici huit grands poètes québécois, et huit de leurs recueils. Pouvez-vous associer chaque poète avec son oeuvre?

a) Roland Giguère	*1) Regards et jeux dans l'espace*
b) Gaston Miron	*2) L'offrande aux vierges folles*
c) Paul-Marie Lapointe	*3) L'homme rapaillé*
d) Alain Grandbois	*4) L'afficheur hurle*
e) Gilles Vigneault	*5) Etraves*
f) Alfred Desrochers	*6) Les îles de la nuit*
g) Saint-Denys Garneau	*7) Le réel absolu*
h) Paul Chamberland	*8) L'âge de la parole*

VIII De qui sont les trois célèbres essais suivants?
a) Nègres blancs d'Amérique
b) Notre maître, le passé
c) La ligne du risque

IX De quel romans célèbres sont nés les feuilletons télévisés que voici?
a) Les Belles Histoires des pays d'en haut
b) Le chenal du moine
c) La famille Plouffe
d) La pension Velder

X Dans quels romans trouve-t-on ces personnages aux noms étonnants?
a) Exil et Omicronne
b) Mille Milles et Chateauguay
c) Tinamer et Léon de Portanqueu
d) Pierre à Tom et La Bessoune

XI Ils nous ont confié quel livre canadien ils avaient le plus aimé. Mais les réponses sont en désordre. Assemblez qui se ressemble...

1. Jean Lapointe
2. Lise Payette
3. Robert Charlebois
4. Michel Chartrand
5. Mia Riddez
6. Pierre Péladeau
7. Pauline Julien
8. Roger Lemelin
9. Yvon Deschamps
10. Pierre-Elliott Trudeau
11. Jean Duceppe
12. Keith Spicer
13. Pierre Nadeau
14. Carole Laure
15. Edward Schreyer

a. Les calepins d'un flâneur, de Félix Leclerc
b. Forêt vierge folle, de Roland Giguère
c. Bonheur d'occasion, de Gabrielle Roy
d. L'hiver de force, de Réjean Ducharme (cité deux fois)
e. Kamouraska, de Anne Hébert
f. L'été dernier à Paris, de Morley Callaghan
g. Tout Gabrielle Roy
h. La question du Québec, de Marcel Rioux
i. L'antiphonaire, de Hubert Aquin
j. Je vis mon alcoolisme, de Ginette Ravel
k. Le tombeau des rois, de Anne Hébert
l. La petite poule d'eau, de Gabrielle Roy
m. Ces enfants de ma vie, de Gabrielle Roy
n. La grosse femme d'à côté est enceinte, de Michel Tremblay.


BENOIT NEVEU

cial pour acheter les livres. Au départ, j'ai un loyer et des salaires à payer, je ne suis pas là par vocation, mais pour faire de l'argent, pour rentabiliser mon commerce. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut vendre à tout prix, et ne pas aider les gens à choisir ! Mon métier consiste à guider les gens. Il faut savoir quoi leur vendre, leur éviter les livres trop difficiles qui les décourageraient de la lecture.

Parce que votre clientèle est très différente de celle des autres librairies ?

On a trois sortes de clients. Ceux pour qui lire est aussi important que manger. Ils bouquinent et lisent tout : romans, essais, etc. Ensuite, il y a les étudiants, envoyés par leurs professeurs, qui ont toute la peine du monde à demander correctement le livre qu'ils veulent. C'est une clientère de plus en plus désolante, mais c'est peut-être différent dans d'autres quartiers... Et finalement, nous avons monsieur et madame tout le monde qui viennent faire leur marché avec leurs enfants. Des gens qui allaient rarement dans les librairies auparavant. Ce sont nos clients les plus intéressants parce qu'ils évoluent. Certains ne sortent pas de Guy des Cars, mais d'autres nous demandent si on a quelque chose à leur conseiller. Alors, on les amène tranquillement à des oeuvres mieux écrites et moins misogynes, les livres de Gabrielle Roy par exemple.

Vendez-vous surtout des livres "pratiques" ?

On vend de tout, mais à 60 p. cent, c'est ce qu'il est convenu d'appeler de la littérature : romans conventionnels, romans policiers, science-fiction, etc. Il y a aussi les modes : la cuisine, les plantes, les sports, les hobbies, et, ce que j'appelle le secteur "flyé" : la parapsychologie, les extra-terrestres, la vie après la vie, etc. Il faut tenir compte de la publicité ! Si un auteur passe l'écran quand on l'invite à la télévision, son livre se vend même si c'est un livre difficile.

C'est peut-être une conséquence de la publicité, mais je crois que les gens recommencent à lire.

Lisent-ils beaucoup de livres d'ici ?

Nous vendons 50 p. cent de livres canadiens. C'est moins que la moitié de notre chiffre d'affaires parce qu'ils sont beaucoup moins chers que les livres étrangers, mais c'est quand même beaucoup. On dit que nos livres se vendent mal, je ne suis pas d'accord. On en vend de plus en plus. On a plusieurs best-sellers depuis un an : le dernier Michel Tremblay, *Les Fées ont soif* de Denise Boucher (c'est peut-être un succès de scandale, mais un succès quand même !), *Ces Enfants de ma vie* de Gabrielle Roy, *Demain il sera trop tard* d'André Mathieu. Je trouve ça très encourageant.

8 L'accident d'écrire ou comment on devient écrivain

Paraît-il qu'il y a des avocats et des notaires qui ont la vocation. Bien sûr, l'ampleur des revenus professionnels joue lourdement dans le choix.

Reste d'avoir la vocation d'écrivain ? Devenir écrivain par lucre au Québec témoignerait de démence. Il y a sûrement la vocation. Je l'avais, sans doute, je l'avais même sûrement. Autrement, j'aurais opté pour des revenus plus sûrs et plus importants.

Le désir d'écrire me vint après avoir accidentellement écrit, sans trop y croire. Un peu à la façon du désir des filles, bien latent et dont on connaît la véritable urgence seulement après en avoir essayé l'assouvissement.

Je fis des contes d'abord, et il fut bien plus tard quand je me mis au roman. Puis soudain, après *La Fille Laide*, mon premier, ce fut l'affolement de mes années cinquante. Dramatiques radio, à raison un temps de treize textes par semaine, articles, chroniques, puis la télévision dans ses débuts. Un chercheur a décompté près de 300 textes de TV. Et cela se poursuivit, cela se poursuit encore, même si je rêve de la retraite oisive et paisible.

Hélas ! car je poursuis cette merveilleuse et profonde vocation littéraire dans la plus persistante pauvreté, et en sachant que je le fais bien en vain dans Québec, ma belle Province, qui n'est même pas foutue de me donner le prix David ! Au fond, je n'en ai probablement pas besoin. La pauvreté, c'est comme une éraflure. Quand la gale se forme, on ne la sent plus.

Yves Thériault

9 Le tour du pays : les régions par le livre

"Tiens ! C'est le parc Lafontaine !" Combien de fois, en voyant un film québécois ou une émission de télévision tournée à l'extérieur des studios,

avez-vous cherché à reconnaître les lieux où l'action se déroule ?

C'est peut-être, à côté de chez vous, c'est peut-être à un endroit où vous êtes déjà passé, et tout à coup, ce coin de rue ou de paysage vous devient plus familier, plus vrai, plus beau. Comme si vous deveniez vous-mêmes une partie des décors, un personnage du film ou de l'émission.

On trouve le même plaisir à lire un livre situé dans un endroit familier. Un plaisir peut-être plus grand encore, parce que si le cinéaste choisit l'angle et l'éclairage pour montrer un lieu qui ne change pas, l'écrivain, lui, utilise des mots qui recréent, d'une manière totalement nouvelle, un quartier, une ville ou une région...

Parmi les oeuvres d'ici, il en est certaines qui ont véritablement plongé au coeur du pays, qui le tiennent par les racines. La première, la plus grande, le "guide du Québec" étant la *Flore laurentienne*, de Marie-Victorin, en même temps qu'une tendre encyclopédie, un hymne à la nature laurentienne. Et sur le mode mineur, *L'île Bonaventure*, de Claude Melançon. Jean-Claude Marsan a réussi pour sa ville le même miracle avec Montréal en évolution, ou *Habitants et marchands de Montréal*, de Louise Deschênes. La Grande-Allée et les us de Québec, dans le *Laure Clouet* d'Adrienne Choquette, un livre mal connu, et qui est comme l'envers des *Plouffe*. Le Montréal pauvre des années d'après-guerre, Saint-Henri de *Bonheur d'occasion*, le quartier Hochelaga et les grandes grèves dans *Les Vivants, les morts et les autres*, de Pierre Gélinas, la pointe Saint-Charles de David Fennario (*Sans parachute*), ou la poétique rive-sud de Jacques Ferron (*La confiture de coings, l'Amélanchier, le Salut de l'Irlande*), vision poétique de l'atroce zone que décrit Pierre Vallières dans *Nègres blancs d'Amérique*.

Et si la ville vous lasse, pourquoi pas les terres basses du Saint-Laurent, noyées d'eau, autour des îles de Sorel, qu'a fait vivre Germaine Guèvremont dans *Marie-Didace*, les herbes longues et bruissantes où court le héros de *L'Avalée des avalés*, la forêt d'épinettes de Félix-Antoine Savard, dans *l'Abatis*, ou l'étouffement inévitable dans ce pays "fret et blanc", dirait Charlebois, où meurt *L'Elan d'Amérique* de André Langevin.

MONTREAL

Bonheur d'occasion, de Gabrielle Roy.
Le cassé, de Jacques Renaud.
Quartier Saint-Louis, de Robert de Roquebrune.
La grosse femme d'à côté est enceinte, de Michel Tremblay.
Les vivants, les morts et les autres, de Pierre Gélinas.
L'Amélanchier et Cotnoir, de Jacques Ferron.
L'hiver de force, de Réjean Ducharme.
La bagarre, de Gérard Bessette.
Race de monde, de Victor-Lévy Beaulieu.
Montréal en évolution, de Jean-Claude Marsan.

MAURICIE-LAC SAINT-PIERRE-SOREL

Marie-Didace et Le Survenant, de Germaine Guèvremont.
L'Avalée des avalés, de Réjean Ducharme.
Le bonhomme Sept-Heures, de Louis Caron.
Marie-Calumet, de Rodolphe Girard.
Pieds nus dans l'aube, de Félix Leclerc.
Trente arpents, de Ringuet.
Le Saint-Elias, de Jacques Ferron.

CANTONS DE L'EST ET BOIS-FRANCS

Poussière sur la ville, d'André Langevin.
Le feu dans l'amiante, de Jean-Jules Richard.

BEAUCE

La guerre, yes Sir et Floralie où es-tu?, de Roch Carrier.
Le Baron écarlate, de Madeleine Ferron.
Les Beaucerons, ces insoumis, de Robert Cliche et Madeleine Ferron.

QUEBEC

Les remparts de Québec, d'Andrée Maillet.
Laure Clouet, d'Adrienne Choquette.
Les Plouffe et Au pied de la pente douce, de Roger Lemelin.
Le coeur de la baleine bleue, de Jacques Poulin.

LAURENTIDES

La pension Leblanc, de Robert Choquette.
Un homme et son péché et Le déserteur, de Claude-Henri Grignon.
Sainte-Adèle la Vaisselle, de Claude Jasmin.
Mathier, de Françoise Loranger.

GASPESIE-SAINT LAURENT-ACADIE

Le dernier havre, d'Yves Thériault.
Les Contes, de Jacques Ferron.
Contes et légendes des iles de la Madeleine, de Azade Harvey.
Kamouraska, de Anne Hébert.
Jacques et Marie, de Napoléon Bourassa.
Les cordes de bois, d'Antonine Maillet.

L'OUEST

La petite poule d'eau, La route d'Altamont et Ces enfants de ma vie, de Gabrielle Roy.
Les engagés du Grand Portage, de Léo-Paul Desrosiers.

LE SAGUENAY

Maria Chapdelaine, de Louis Hémon.
Contes du Saguenay, de Conrad Laforte.
Sous le soleil de la pitié, de Jean-Paul Desbiens.

NORD DU QUEBEC

Le temps des hommes et L'Elan d'Amérique, d'André Langevin.
Menaud maître-draveur et L'Abatis, de Félix-Antoine Savard.
Agaguk et Ashini, d'Yves Thériault.

SOLUTIONS

I Prochain épisode, de Hubert Aquin

II (c) III (d) IV (c) V (c)

VI c. (Félix Leclerc a fait Nérée Tousignant en 1956. André Giroux, 14 rue de Galais de 1954 à 1957. Eugène Cloutier, Anne-Marie en 1954 et Le Colombier en 1957. Jean Desprez, Joie de Vivre de 1959 à 1963.)

VII a–8 e–5
b–3 f–2
c–7 g–1
d–6 h–4

VIII a) Pierre Vallières b) Lionel Groulx c)Pierre Vadboncoeur

IX a) Un homme et son péché de Claude-Henri Grignon
b) Le Survenant de Germaine Guèvremont
c) Les Plouffe de Roger Lemelin
d) Elise Velder de Robert Choquette

X a) L'Euguélionne, de Louky Bersianik
b) L'Avalée des avalés, de Réjean Ducharme
c) L'Amélanchier, de Jacques Ferron
d) Les cordes de bois, d'Antonine Maillet.

XI 1 (a) 2 (n) 3 (d) 4 (e) 5 (m) 6 (j) 7 (b) 8 (i)
9 (c) 10 (k) 11 (g) 12 (f) 13 (h) 14 (d) 15 (l)

Ce publi-reportage est commandité par le FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE du Conseil des Arts du Canada.

Réalisation: L'Actualité
Mise en page: Normand Bastien
Typographie: Atelier Le Biocreux

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE CBWFT

SAMEDI

7 avril

8:30 PASSE-PARTOUT
Emission du ministère de l'Education du Québec.
9:00 LE PETIT CASTOR
"Un malade récalcitrant".
9:30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
10:00 ORZOWEI OU L'ENFANT DE LA FORET
Debut
L'histoire d'un enfant blanc, âgé de 13 ans, trouvé dans la forêt vierge par les Swazis.
10:30 LES HEROS DU SAMEDI
Volleyball juvenile.
11:30 TELEJEANS
Anim.: Jacques Lemieux.
12:00 CINEMA D'ICI
13:00 SPORTHEQUE
"Tennis de Wimbledon". Quarts de finales chez les hommes, opposant Gottfried et Gerulatis. Anim.: Richard Garneau.
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
"La Femme et l'armee". L'arrivée massive de femmes dans des postes reserves jusqu'ici aux hommes. Anim.: Rachel Verdon.
15:00 DEFI
"Un grand départ" (6e de 13). Robert Gauthier, ecrivain et publicitaire, n'a eu qu'un seul but depuis 7 ans: quitter la ville et son rythme ambiant. Il s'est mis à construire son propre voilier. Real.: Earnie Reid, Via le Monde.
15:30 CINE-JEUNESSE
Tintin: Le Tresor de Rackham le Rouge. Tintin a trouvé les parchemins indiquant l'emplacement d'un tresor enleve à un pirate par un ancêtre du capitaine Haddock. La recherche de cette fortune conduit Tintin vers une île habitee par une tribu sauvage (Belge 62). **La Belle et la bête** (Conte anime avec des marionnettes.
17:00 BAGATELLE
18:00 HEBDO-SAMEDI
Animateur: Achille Michaud.
19:00 SOIREE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Capitals de Washington rencontrent les Canadiens. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay.
21:30 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner. "Pour que vive le roi".
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 POLITIQUE FEDERALE
Le Parti Conservateur
23:10 CINEMA
Les Collines de la terreur (Chato's Land). Western realisé par Michael Winner avec Charles Bronson, Jack Palance et Richard Basehart. Une quinzaine d'hommes se lancent à la poursuite d'un metis qui a tue en legitime defense un sherif raciste qui l'avait provoque. L'homme se refugie dans une region desertique dont il connait tous les recoins (Brit.-USA 71).
1:00 CINE-NUIT
L'Homme a l'impermeable. Film realise par Julien Duvivier, avec Fernandel, Jacques Duby, Judith Magre et John McGiver. Un clarinettiste ayant voulu se distraire durant l'absence de son epouse est compromis dans une affaire de meurtre (Fr.-It. 56).

DIMANCHE

8 avril

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 WICKIE
9:30 KEBEKIO AU PAYS DE CONVOITISE
Real.: André Matteau et Henri Michaud **4e de 13**: "Kébékio et la flûte enchantée".
9:45 UNE FLEUR M'A DIT
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Célebration de la messe par le père Eugene Tanguay, de la paroisse Notre-Dame de Lévis.
11:00 UN TROISIEME TESTAMENT
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 UNIVERS DES SPORTS
"Championnat du Canada de patinage de vitesse". De Vaudreuil. "Ski, style libre". De Vancouver. Comm.: **Claude Quenneville.**
15:30 CINE POP
François le Champi. Drame réalisé par Lazare Iglesis, d'apres George Sand, avec Patrick Raynal, Marie Dubois, Paul Le Person et Julien Verdier. Une meunière prend sous sa protection un garçon de l'Assistance publique, malgré l'opposition de son mari et sa belle-mère. Le garçon voue à la meunière qui l'a recueilli une reconnaissance sans borne qu'aucune calomnie ne saura affaiblir (Fr. 76).
16:00 MUSIQUE MINIATURE
Invitée: Janet Scott, pianiste.
16:30 AUX FRONTIERES DU CONNU
L'Audio-visuel. (2e de 4): "L'information".
17:00 SECOND REGARD
Au CNRS de Paris. Reportage sur le colloque qui a eu lieu a Quebec en novembre 78 à l'occasion du 20e anniversaire du Centre de recherches en sociologie religieuse.
18:00 HEBDO-DIMANCHE
19:00 CHEZ DENISE
Steve Fournier. "Denise arrête de fumer".
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: "Quand on n'a que l'amour", Jacques Brel.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Folies-Offenbach. La vie et l'oeuvre de Jacques Offenbach. Extraits de ses oeuvres les plus populaires [**2e de 6**]: "M. Choufleuri restera chez lui".
21:30 LES BEAU DIMANCHES
Passe defini - 1939-1949. Rétrospective de la vie au Quebec entre 1939 et 1949. Hommes politiques, vedettes du sport, de la chanson, du theâtre, de la radio, du journalisme. Repercussions de la guerre et de la Liberation, etc.
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:10 CINE-CLUB
Le Camion. Film réalisé et interprété par Marguerite Duras, avec Gerard Depardieu. Marguerite Duras decrit à Gerard Depardieu un scenario hypothetique qu'elle réaliserait et qui porterait le titre suivant: "Le Camion". L'histoire commencerait ainsi: une route qui traverse un grand plateau nu. Un camion qui traverse ce paysage d'hiver. Une femme au bord de la route (Fr.).

LUNDI

9 avril

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. "Plein air".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine: rognons en sauce.
11:30 HAROLD LLOYD
12:00 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON
"Hercule et l'oreiller trop chaud".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
L'Entresix". Troupe de ballet. Reportage et démonstration. Table ronde: "La Réintegration sociale des ex-détenus".
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
"La Guerre".
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
15:45 LES CHIBOUKIS
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Regional
19:00 COSMOS 1999
"Le Secret de la caverne". Débarqué en exploration sur un astéroïde inconnu, le commandant Koenig pénètre dans une caverne où il est assailli par son double. Ce dernier prend la place du commandant et retourne sur Alpha accomplir sa mission destructrice.
20:00 TERRE HUMAINE
Apprenant qu'il est un enfant adopté, Michel se confie à Léandre. Jonas et Eléonore sont inquiets de l'avenir.
20:30 A CAUSE DE MON ONCLE
Blanche et Luce veulent donner une leçon à Huguette qui doit passer une audition devant un grand metteur en scène.
21:00 LES JORDACHES
8e de 11: 1962. Rudy épouse enfin Julie. Elle met au monde un enfant mort-né. Rudy se lance dans la politique et se présente aux élections.
22:00 PAPA, CHER PAPA
22:30 TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 AUX FRONTIERES DU CONNU
Reprise de l'émission de la veille à 16:30.
23:50 JASON KING
Debut.
Avec Peter Wyngrade. "Des dessins insolites". Jason constate qu'une bande dessinée d'après les personnages de ses romans acquiert un caractère sinistre lorsqu'elle est traduite en chinois.

MARDI

10 avril

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
"Le Hibou" (2e de 5).
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"L'Art floral".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Couture: jupe pratique, avec Lucie Alary. Cuisine: pâtes maison, avec Rita Claude.
11:30 LE MONDE EN LIBERTE
"Au pays des kangourous".
12:00 LASSIE
"Le Corbeau voleur".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:45 FEMME D'AUJOURD'HUI
"L'Adoption internationale". "Les Physiatres... et vos maux de dos".
14:30 CINEMA
Jules le magnifique. Documentaire réalisé par Michel Moreau, avec Jules Arbec. Narrateur: Jean-Jacques Blanchet. Jules Arbec est devenu journaliste et critique d'art malgré un important problème de coordination motrice dû à la paralysie cérébrale (Can. 76).
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES ORIENTAUX
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Regional
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
"Mes amis les ours" (2e de 2).
20:00 GRAND-PAPA
Véronique et Estelle s'affrontent violemment concernant le sort d'Aimée.
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
"La Harpe". Une harpe dans la maison des Duval est la cause d'un conflit entre Christian et sa mère. Réal.: Rolland Guay.
21:00 TELEMAG
Animateur: Pierre Nadeau.
22:00 L'ENFANCE A VIVRE
Prévert, rose ou bleu. L'enfant vu par le poète. Musique: François Cousineau. Voix de Dyne Mousso et d'Albert Millaire.
22:30 TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 RENCONTRES
Trappe d'Aiguebelle (France): d'origine illustre, il préfère taire son nom. Converti à 36 ans, ce Polonais de naissance vivait dans l'opulence et pourtant il a tout quitté pour prier (1re de 2). Int.: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:50 PROPOS ET CONFIDENCES
Françoise Gaudet-Smet se raconte (1re de 4). Réal.: Jean Faucher.
24:20 CINEMA
Le Dénonciateur (Captain Carey U.S.A.). Policier réalisé par Mitchell Leisen, avec Alan Ladd, Wanda Hendrix et Francis Lederer. Deux ans après la guerre 39-45, un lieutenant américain retourne dans un village d'Italie afin de retrouver le traître qui avait livré les partisans locaux et leurs amis américains aux nazis (USA 50).

MERCREDI

11 avril

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'EVANGILE EN PAPIER
"La Résurrection".
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 TAM TAM
10:15 YOU HOU
"La Bouche" (3e de 4).
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Périnatalité". Nicole Hébert-Marchand explique l'hygiène de vie.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine: huiles et fromages aromatisés, avec Josée di Stasio.
11:30 DU SIMPLE AU MULTIPLE
"Les Meubles". L'industrie du meuble au Québec: réalisations passées, techniques actuelles et projection future.
12:00 MISHA LA BOULE
"Misha dans la grande ville".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Extr. de la pièce "Le Jeu de l'amour et du hasard" de Marivaux.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Inv.: le Club de l'âge d'or de la Malbaie.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Regional
19:00 HEBDO
Table ronde sur la théologie de la libération des pays du Tiers-Monde. Réal.: Maurice Arpin. Anim.: Maurice Auger.
19:30 LES AMIS DE MES AMIS
"Les Enfants des réfugiés".
20:00 RACE DE MONDE
Pierre Picard parle à Abel au sujet de son dernier manuscrit. Huguette fait une proposition à Belhumeur. Réal.: Maurice Falardeau.
20:30 JESUS DE NAZARETH
1re de 3: déroulement de la vie de Jésus de Nazareth. Avec Robert Powell, Ann Bancroft, Olivia Hussey, James Farentine, Peter Ustinov et Yorgo Voyagis. Réal.: Franco Zeffirelli. Prod.: ITC et RAI. (Suite: jeudi 12, 20 h 30 et vendredi 13, 20 h 00).
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Jonquière. La capture des caribous au nord du lac Péribonka en compagnie de spécialistes de la Société zoologique de St Félicien, dir.: M. Ghislain Gagnon. Le village fantôme de Val Jalbert illustré par les peintures de Klair Tremblay, de Roberval. Le ski sur le sable comme on le pratique sur les dunes de Tadoussac.
24:20 CINEMA
Le Déjeuner sur l'herbe. Film réalisé par Jean Renoir, avec Catherine Rouvel, Paul Meurisse, Fernand Sardou, Ingrid Nordine et Jean-Pierre Granval. Un savant, qui prône l'insémination artificielle et est appelé à diriger les Etats-Unis d'Europe, rencontre une ravissante Provençale et comment avec elle des actes en contradiction avec ses théories. (Fr. 59).

JEUDI

12 avril

9:00 EN MOUVEMENT
"Le 3e âge".
9:15 LES ORALIENS
"Au restaurant".
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
"Le Hibou" (3e de 5).
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Artisanat: le tissage".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 ACTION SANTE
"L'Obésité". Causes, symptômes, conséquences, remèdes.
12:00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
"Au revoir petits crabes".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Louise-Philippe Beaudoin
14:30 CINEMA
Rak. Drame réalisé par Charles Belmont, avec Lila Kedrova et Sammi Frey. La longue agonie d'une femme de 60 ans, atteinte d'un cancer et dont le fils, musicien, juif originaire de Russie, raconte la maladie avec ses espoirs de guérison (Fr. 71).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Regional
19:00 GENIES EN HERBE
Somerset vs Collège de St-Boniface
19:30 DU TAC AU TAC
Chouinard. "Le Pusher malgré lui". Madeleine, une jeune chanteuse, donne un sac de drogue à Gaétan, qui lui, le refile à Mario. Que va-t-il en faire? Réal.: Raymonde Boucher.
20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
20:30 JESUS DE NAZARETH
2e de 3. Déroulement de la vie de Jésus. (Suite et fin: demain à 20 h 00).
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 TELE-SELECTION
La Femme cadeau (The Girl Who Came Gift Wrapped). Comédie réalisée par Bruce Bilson, avec Karen Valentine, Louise Sorel, Dave Madden et Reta Shaw. Un éditeur de magazine à la mode, riche et célibataire, arrive à la quarantaine et il n'est pas heureux. Que lui manque-t-il? Il l'apprendra lorsqu'il fera la connaissance d'une jeune fille fraîche et spontanée (USA 74).
24:45 CINEMA
Mimi métallo blessé dans son honneur. Comédie écrite et réalisée par Lina Wertmuller, avec Giancarlo Giannini, Mariangela Melato, Agostina Belli et Turi Ferro. Privé d'emploi parce qu'il a défié la Mafia, un Sicilien va chercher du travail à Turin. Il y fait la connaissance d'une jeune femme avec qui il fonde un second foyer. Rapatrié par la Mafia, il retrouve avec déplaisir sa femme mais s'irrite lorsqu'il apprend que celle-ci attend un enfant d'un autre homme (It. 72).

VENDREDI

13 avril

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Des ballons aux cheveux longs".
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 VIRGINIE
"Un oeuf".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Cardiologie".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine: hors-d'oeuvre chauds.
11:30 LE PETIT ENFANT DU DESERT
Dessin animé. Scènes de la vie et de la Passion du Christ.
Paul Maas
Documentaire réalisé par Monique Moinet.
12:00 PRINCE NOIR
L'Entraîneur".
12:30 CROIX DE CHEMIN
Pièce de Monique Miville-Deschênes.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURND'HUI
Inv.: Mme Annie Jaubert, spécialiste en sciences religieuses, nous parle de l'apport de la femme dans la religion. Mme Hélène-Andrée Pizier nous parle des traditions de Pâques: l'eau, les oeufs.
14:30 CHEMIN DE CROIX A JERUSALEM
Un groupe de pèlerins, guidé par le père Jean Roger, fait le chemin de croix dans les rues de Jérusalem. Rech.: Yvon Hubert.
15:30 BASEBALL.
Début. Au Stade de l'Exposition de Toronto, les Royals de Kansas City rencontrent les Blue Jays. Commentateur: Guy Ferron.
18:00 CE SOIR NATIONAL ET REGIONAL
18:20 A COMMUNIQUER
18:30 VAN EYCK, PERE DE LA PEINTURE FLAMANDE.
19:00 IL ETAIT UNE FOIS... L'HOMME
"L'Age d'or des provinces unies".
19:30 BONJOUR, comment mangez-vous?
"Les Styles de vie" [dernière].
20:00 JESUS DE NAZARETH
Dernière de 3.
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LE SAINT SUAIRE
Reportage sur le Suaire de Turin, tournée sur les lieux et réalisé par Katherine Smalley, de la série "Man Alive". Témoignages d'experts.
23:20 CINEMA
Guerre et amour (Love and Death). Comédie écrite, réalisée et interprétée par Woody Allen, avec Diane Keatson, Harold Gould, Olga Georges-Picot, James Tolkan et Howard Vernon. Le fils d'un fermier russe est amoureux de sa cousine. Napoléon ayant envahi la Russie, le jeune homme devient soldat à son corps défendant. A son retour de la guerre, il retrouve sa cousine devenue veuve et arrive enfin à l'épouser. Sa femme l'entraîne bientôt dans une folle entreprise: l'assassinat de Napoléon (USA 75).
1:25 CINE-NUIT
La Colère de Dieu (The Wrath of God). Aventures réalisées par Ralph Nelson, avec Robert Mitchum, Ken Hutchison.

Guides Catholiques du diocèse de Saint-Boniface

"Redonner à l'enfant une liberté"

Les Guides Catholiques du Canada, Diocèse de Saint-Boniface, tenaient une fin de semaine de formation à la Maison provinciale des Filles de la Croix, à Saint-Vital, les 30, 31 mars et 1er avril. Quelque 25 animatrices oeuvrant dans tous les coins du Manitoba ont participé au stage qui avait pour thème "Je célèbre la merveille que je suis".

par Roger Lagassé

Sous la direction de Elaine Morrissett, Rolande Kandall, Marie-France Giasson, et Soeur Carmelle Gosselin, les participantes ont exploré les méthodologies spécifiques à l'animation de chacune des trois branches des Guides, soit les Jeannettes (9 à 11 ans), les Guides (12 à 14 ans) et les Kamsoks (15 à 17 ans). On a aussi exploré les cinq défis de Baden Powell, Fondateur du mouvement scout en 1907. Ces cinq défis ont trait au développement physique, émotif, individuel, social et spirituel des jeunes. "On cherche à redonner à l'enfant une certaine liberté d'être", précise Carmelle Gosselin, commissaire diocésain des Guides à Saint-Boniface. "C'est important qu'elles apprennent à vraiment vivre, et non seulement à produire dans une société où l'accent est mis sur la compétition".

La première compagnie guide du Manitoba fut fondée en 1935. Aujourd'hui, les quelque 346 membres, répartis dans 12 paroisses, sont regroupés sous la direction du Diocèse de Saint-Boniface.

Un obstacle majeur se présente au développement du mouvement guide dans le Diocèse de Saint-Boniface. Il n'y a pas suffisamment d'animatrices disponibles pour répondre à la demande d'une clientèle grandissante. "Les gens ont peur de s'impliquer", explique Elaine Morrissett, chef d'unité de la 2e "cordée" des Kamsoks du Précieux-Sang. Une cordée est une équipe de 6 à 10 Kamsoks. "Ils craignent de se retrouver avec des jeunes révoltés indisciplinés. Aussi, ils ont peur de ne pas savoir quoi faire avec un groupe de jeunes, d'où l'importance de la formation". Dès le mois de septembre, Elaine, en plus de travailler à plein temps comme technicienne de laboratoire à l'Hôpital Général de Saint-Boniface, se consacrera à l'expansion du mouvement en aidant à organiser d'autres cordées de Kamsoks dans le Diocèse.

Depuis le mois d'août, les Guides Catholiques du Diocèse de Saint-Boniface bénéficient des services d'Hélène Proteau, qui est employée comme coordinatrice à mi-temps. L'embauche d'une coordinatrice devrait permettre une meilleure articulation des structures du mouvement, ainsi que le lancement d'une campagne de publicité intensive.



Des Kamsoks de la 2e cordée du Précieux-Sang. De gauche à droite: Hélène Salmon, Yvonne Bouchard, Nicole Bahuaud, et Lynne Gagné

Heure de tombée vendredi 15 h

L'opinion du lecteur

Vous voulez commenter un article publié dans "La relève", vous exprimer sur un sujet d'actualité? "La relève" publiera toutes les lettres qui lui seront adressées pourvu qu'elles soient dûment signées par leur(s) auteur(s). Nous nous réservons le droit de corriger les fautes de français. Les adresses et numéros de téléphone des auteurs ne seront pas publiés. Veuillez adresser toute correspondance à "La relève": 273, rue Taché, Saint-Boniface, Manitoba R2H 1Z8.

La relève

Le Conseil jeunesse provincial a mis sur pied une équipe de quatre personnes chargées de la rédaction de cette page que La Liberté met gracieusement à la disposition des jeunes Franco-Manitobains.

Jeunes manitobains à Katimavik

"Katimavik" est un mot Inuit signifiant "lieu de rencontre". C'est aussi le nom du nouveau programme national de service volontaire pour les jeunes âgés de 17 à 22 ans. Depuis le début août 1978, Robert Roy, Lynne Gamache, et Gilles Petit, de Saint-Boniface, Laurier, et Ile-des-Chênes respectivement, participent à ce programme. Ils ont voyagé à travers le Canada, travaillant à divers emplois au service de communautés allant de Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest, à Chéticamp en Nouvelle Ecosse, en passant par Donnacona, au Québec.

Robert, Lynne, et Gilles, au moyen d'un reportage par correspondance, nous livrent leurs impressions du programme...

Un reportage à lire la semaine prochaine, dans la page de "La relève".

AMUSE-GUEULE AU THON

1 boîte de 6 1/2 oz de thon, égoutté et émietté
1 tasse (4 oz) de cheddar râpé
2 c. à soupe d'oignon finement haché
2 c. à soupe d'achards marinés
2 c. à soupe de mayonnaise ou de sauce à salade
1 boîte de 8 oz de croissants réfrigérés
2 c. à soupe de beurre ou de margarine, fondu
1/4 à 1/3 de tasse de croûtons assaisonnés ou de croustilles pilées

Chauffer préalablement le four à 375oF/190oC. Mélanger les cinq premiers ingrédients. Séparer la pâte en quatre rectangles; appuyer fermement pour effacer les perforations. Etaler environ 1/2 tasse de mélange à base de thon sur chaque rectangle. En commençant par le côté le plus court, rouler la pâte; fermer les bords. Couper chaque rouleau en 6 tranches. Badigeonner généreusement chaque tranche avec du beurre fondu; passer dans les miettes. Mettre sur une tôle à biscuits non graissée, côté miettes vers le haut. Faire cuire 12 à 15 minutes jusqu'à ce qu'ils soient brun doré. Servir chaud. S'il en reste, les réfrigérer. 24 amuse-gueule.

CONSEIL:
Pour les réchauffer, les envelopper dans du papier d'aluminium et les faire chauffer 10 à 12 minutes à 350oF.

AMUSE-GUEULE AU BOEUF

1 paquet de 4 oz de fromage à la crème, ramolli
1 c. à soupe de mayonnaise ou de sauce à salade
1 c. à soupe d'oignon haché
1/3 tasse de boeuf salé haché
1 boîte de 8 oz de croissants réfrigérés
5 olives farcies, en tranches, si désiré

Chauffer préalablement le four à 375oF/190oC. Mélanger le fromage à la crème et la mayonnaise jusqu'à l'obtention d'un mélange lisse. Incorporer l'oignon et le boeuf salé.

Séparer la pâte à croissants en deux rectangles et appuyer fermement pour effacer les perforations. Etaler une moitié du mélange au fromage sur chaque rectangle. Rouler en commençant par le côté le plus long; fermer.

Couper chaque rouleau en 10 tranches; aplatir légèrement les amuse-gueule sur une tôle à biscuits non graissée. Mettre une olive sur chacun.

Faire cuire 12 à 18 minutes jusqu'à ce qu'ils soient brun doré. Servir chaud. S'il en reste, les réfrigérer. 20 amuse-gueule.

Avec les Jets
Richmond Gosselin vit un rêve

Richmond Gosselin, un jeune hockeyeur qu'on a bien connu à Flin Flon, et qui a fait sa marque en Suisse depuis trois ans grâce à ses talents de hockey, est en train de connître la célébrité dans tout le Manitoba depuis qu'il s'est joint aux Jets de Winnipeg.

par Louise Dandenault

La semaine dernière, Richmond Gosselin, connu sous le surnom de "Père Noël" en Suisse, a accepté de terminer la présente saison avec les Jets de Winnipeg. Au moment de la rédaction de ce texte, il a déjà joué dans deux parties, et à sa toute première apparition sur la glace, il a réussi à inscrire son premier but professionnel au Canada.

Ce jeune homme, né en 1956 à Saint-Malo, habite actuellement à Saint-Pierre-Jolys. Il n'a pas la taille ni le poids à son avantage, mais sa finesse et son style de jeu, de même que sa grande rapidité le rendent très compétent dans ce sport.

Richmond Gosselin a débuté sa carrière en 1972 lorsqu'il a signé un contrat avec Flin Flon. De là, les Canadiens de Montréal l'ont repêché et l'ont par la suite invité à participer à leur camp d'entraînement. Ces derniers n'ont toutefois pas jugé bon de le garder dans leur organisation et depuis, il n'a pas eu de leurs nouvelles.

Au cours des trois dernières années, il a joué en Suisse, avec l'équipe de "Chaux de Fonds". Au cours des deux dernières saisons, il a remporté le titre de champion compteur de la ligue dans laquelle il a joué. Cette saison, il a trouvé le moyen de compléter la saison avec 28 buts et 19 assistances. Malheureusement, son équipe a terminé au septième rang d'une ligue qui compte huit équipes.

Richmond se dit très satisfait du style européen, mais il est heureux d'avoir la chance d'évoluer au Canada. "Lorsque j'ai commencé à patiner, vers l'âge de cinq ans, c'était toujours mon rêve de faire carrière professionnellement", dit-il.

Son avenir au hockey professionnel demeure encore un mystère, mais il est certain que l'année prochaine il retournera en Suisse pour une autre saison. "Jamais je n'aurais pensé que je me serais rendu aussi loin", déclare l'athlète.



Richmond Gosselin n'a jamais été aussi heureux qu'au moment où il a compté le premier but des Jets de Winnipeg dans un match contre une équipe finlandaise.



Exposition à Lorette

Pauline Desorcy et Dolorès Tétrault ont exposé un projet intitulé "Le cerf de Virginie", dans la catégorie "Biologie animale".

A l'école secondaire de Lorette, le 15 mars dernier, s'est tenue une exposition scientifique. Plus de 150 projets ont été présentés. "Vu la qualité et la quantité des projets, l'évaluation s'est avérée longue", a expliqué un responsable de l'opération. Les gagnants de chaque catégorie iront maintenant à l'exposition scientifique divisionnaire qui se tiendra au courant de ce mois. Plusieurs de ces projets seront alors exposés durant la dernière fin de semaine de mai au Symposium provincial des sciences à Winnipeg.



Marcien Ferland: un succès avec l'OsW

Le concert de la chorale des Intrépides, dirigé par le chef invité Marcien Ferland, accompagné par l'orchestre symphonique de Winnipeg, donné dimanche soir à la Cathédrale de Saint-Boniface s'est mérité les éloges et les applaudissements de près de mille spectateurs. Pour M. Ferland, la chorale des Intrépides et le choeur des petits Intrépides, c'était une première grandiose, digne de l'hommage qu'on a voulu rendre au regretté Robert Painchaud à qui ce concert a été dédié.

Au jubilé de l'abbé Lucien Roy

Vingt-deux concélébrants

"Ce jour que fit le Seigneur, est un jour de joie, louons le Seigneur". C'était le chant d'entrée de la messe d'Action de Grâce concélébrée, dimanche dernier, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, par Son Excellence Mgr Antoine Hacault et 22 prêtres, à l'occasion du 25e anniversaire de sacerdoce de l'abbé Lucien Roy, curé.

par Hélène Blais

La belle église de l'Assomption était à son comble de parents, d'amis, de paroissiens, venus de divers endroits du Manitoba, et aussi de l'Ontario, du Québec, et même des Etats-Unis. M. Donat Tétrault souhaita la bienvenue à tous et ensuite un groupe d'enfants de la paroisse s'avança au maître-autel pour déposer une gerbe de roses.

La vocation sacerdotale fut mise au point dans l'homélie de Son Excellence. Il fit allusion au grain de sénevé, le grain de semence. "Il y a des temps où tout semble aller moins bien. Ce grain ne reste pas seul, il va se développer s'il accepte d'être jeté en terre. Jésus nous montre comment sa mort pourra nous conduire à la résurrection".

La famille Paul Lauzé eut l'honneur d'apporter les offrandes pour l'offertoire. Tout au cours de la messe, la qualité et l'intensité du chant de l'assemblée étaient frappantes. Merci à l'habile direction d'Hélène McCarthy. .

Après la messe, c'était la réception au Centre culturel Assomption. A la table d'honneur on remarquait Mgr A. Hacault, Mgr M. Baudoux, Mgr J. Bellavance, M. l'abbé L. Roy jubilaire et cinq membres de sa parenté, soit ses frères Raymond (Qué.) et Rolland (Ont.), sa soeur Cécile Langevin, sa nièce Claire Jordan et son neveu Noël Roy des Etats-Unis; et plus l'abbé Rolland Bélanger et des représentants de divers groupes paroissiaux.

Le Dr Armand Boisjoli fit remarquer dans son adresse que le jubilaire était le 11e de 13 enfants. Après une courte biographie, il disait qu'une qualité dominante de l'abbé Roy était sa grande générosité. Il relata qu'un jour l'abbé Roy s'est déchaussé de ses souliers presque neufs pour les donner à un passant qui se plaignait de ne pas avoir de souliers.

"C'est un curé très méticuleux et consciencieux, tout doit être bien fait et à point. Enfin il veut plaire à tous. Bon anniversaire et beaucoup d'autres parmi nous." L'estime que l'on porte au jubilaire fut manifesté par des présentations venant des divers groupes paroissiaux.

M. Rolland Roy, frère du jubilaire, raconta les événements qui ont conduit l'abbé Roy vers le sacerdoce et ajouta "c'est une personne heureuse, ce qui ne se voit pas si souvent. Il faut savoir aimer, sourire et gagner le respect du monde. Nous de la famille sommes fiers de lui."

L'abbé Rolland Bélanger plaça une note d'humour dans ses louanges au jubilaire. "Prêtre venu du Québec pour se dévouer et se donner au diocèse de Saint-Boniface. Il a tenu bon et il demeure encore parmi nous. Prêtre sérieux, qui se prend encore au sérieux, un problème de moins... car en voilà un qui suit les directives..." Paraît-il qu'au séminaire c'est insultant de se faire dire qu'on est "un bon et brave curé".

Après la lecture de quelques télégrammes, ce fut Mgr Hacault qui souligna que l'abbé Roy est un prêtre du présent. "Il a su travailler là où on en avait besoin, soit en ville, en campagne, dans les communautés francophones, dans les paroisses et même au-delà de son entourage. Comme évêque, il fait chaud au coeur de travailler d'égal à égal. C'est ensemble que nous travaillons pour le peuple de Dieu. Je lui souhaite de continuer, après ces 25 ans, avec sagesse et joie qui permettent à nouveau de bâtir l'avenir."

Vint enfin le jubilaire: "la messe a été une grande occasion pour remercier le Seigneur. Vingt cinq ans, c'est vraiment une étape importante. Comme prêtres, nous sommes des instruments entre les mains de Dieu; le prêtre est un don de Dieu au service des autres. Aux paroissiens de l'Assomption, je voudrais continuer ici encore longtemps." Il remercia tous et chacun pour cette fête mémorable. "Les paroissiens de l'Assomption savent bien faire les choses," a-t-il dit.

La partie du programme se termina en gaieté lorsque Hubert VanKriken entonna une chanson appropriée à la fête.



A l'occasion du banquet. On remarque de gauche à droite: Mgr Maurice Baudoux; la soeur de l'abbé Lucien Roy, Mme Cécile Langevin; le jubilaire, l'abbé Lucien Roy; Mgr Antoine Hacault; Mme Claire Jordan, nièce de l'abbé Roy; l'abbé Rolland Bellanger.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DECISION

Ottawa, le 20 mars 1979

A la suite de l'audience publique du 5 décembre 1978 à Winnipeg (Manitoba), le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce les décisions suivantes.

Décision CRTC 79-232

WINNIPEG (MANITOBA) - 781541800

Moffat Communications Limited

Demande présentée en vue de:

a) renouveler la licence de radiodiffusion de CITI-FM Winnipeg (Manitoba) qui expire le 31 mars 1979

b) changer la promesse de réalisation

Décision: **APPROUVÉE**

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1979 au 31 mars 1984 aux conditions qui y seront spécifiées.

Le Conseil a examiné les réalisations du titulaire pendant la période d'application de la licence actuelle, dans le cadre de la phase I de la mise en application de la politique sur la radio MF et de la décision CRTC 76-539.

Dans la décision CRTC 78-588, le Conseil a refusé la demande du titulaire de modifier sa promesse de réalisation parce que "règle générale, le Conseil n'étudiera pas de demande de changements de programmation à moins que le titulaire ne se conforme déjà à la promesse de réalisation autorisée."

Le Conseil a conclu, d'après son analyse des réalisations du titulaire et les délibérations à l'audience publique, qu'au moment de l'audience de renouvellement, le titulaire ne s'était pas conformé à la promesse de réalisation autorisée. Toutefois, compte tenu du tableau variable des services de radio MF à Winnipeg et d'autres facteurs découlant de la présente audience publique, le Conseil juge qu'il ne serait pas dans l'intérêt public d'exiger que le titulaire revienne à sa promesse de réalisation actuellement autorisée (formule de musique légère traditionnelle).

Quant aux modifications proposées à la promesse de réalisation, le Conseil estime, par suite des délibérations à l'audience publique sur les définitions de diverses catégories et formules de programmation, que le titulaire doit modifier sa nouvelle promesse de réalisation à l'égard de la programmation de CITI-FM en fonction des critères sur la qualité et la diversité mentionnés dans la politique sur la radio MF. A cet égard, le titulaire peut vouloir tenir compte de toute la gamme des services radiophoniques dans la région de Winnipeg. Le Conseil s'attend de recevoir la nouvelle promesse de réalisation dans les trois prochains mois.

Dans bien des décisions précédentes, le Conseil a fait savoir que la propriété ou le contrôle commun de nombreuses entreprises en radiodiffusion, dans une ou plusieurs zones de service, devraient être considérablement à l'avantage du public. Le Conseil s'attend donc à ce que ces entreprises qui possèdent les fonds nécessaires pour assumer pleinement leurs responsabilités en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, offrent une programmation de haute qualité, en se servant surtout des ressources créatrices canadiennes. La Loi sur la radiodiffusion prévoit précisément que le système de la radiodiffusion canadienne doit préserver, enrichir et raffermir le caractère culturel, politique, social et économique du Canada. Le titulaire et la compagnie à laquelle il est affilié représentent une part importante de ce système.

Le Conseil se préoccupe principalement du peu de chances de s'exprimer offerte aux artistes canadiens locaux ou régionaux. Le Conseil est d'avis que la mise en valeur de ces talents musicaux canadiens est un des secteurs de développement les plus importants, les plus prometteurs et les plus méritoires.

Par conséquent, compte tenu de ce contexte et des ressources dont dispose le titulaire, le Conseil s'attend à ce que celui-ci élabore des projets pour contribuer davantage à la mise en valeur des talents musicaux locaux. Ces propositions devraient être soumises au Conseil d'ici un an.

Décision CRTC 79-236

WINNIPEG (MANITOBA) - 781640800

CJUM-FM Incorporated

Demande présentée en vue de:

a) renouveler la licence de radiodiffusion de CJUM-FM Winnipeg (Manitoba) qui expire le 31 mars 1979.

b) changer la promesse de réalisation.

Décision: **APPROUVÉE EN PARTIE**

Le Conseil renouvelle la licence du 1er avril 1979 au 31 mars 1984, aux conditions qui y seront spécifiées.

Dans la décision accordant la licence initiale du CJUM-FM (CRTC 75-247), le Conseil a autorisé, "à titre expérimental", parce que la station devait offrir un service communautaire et de radio étudiante à Winnipeg, la diffusion "de publicité de façon restreinte", qu'il définissait comme suit:

"Le Conseil permettra à ces stations la radiodiffusion de courts messages afin d'identifier les commanditaires d'une émission ou de la station. Ces messages pourront comprendre le nom du commanditaire, l'adresse de son bureau d'affaires, les heures d'affaires et une brève description générale de la nature des services et produits offerts, sans mentionner les marques de commerce. Ces messages ne seront en aucune façon conçus dans le but de promouvoir ou de vendre des produits aux services particuliers; à titre d'exemple, ces messages ne devront pas faire référence au prix, à la qualité, à la commodité, à la durabilité, aux avantages d'un produit ou d'un service, ou à tout autre élément de comparaison ou de concurrence"

Le Conseil a aussi exprimé sa façon de voir en ce qui concerne la publicité pour les stations de radio étudiante, de la façon suivante:

"Les pressions de la concurrence sur le marché influencent directement ou indirectement la nature des émissions C'est précisément pour préserver la nature particulière de la programmation du secteur étudiant que le Conseil hésite à autoriser ces stations à diffuser de la publicité conventionnelle. Il estime que des moyens de financement autres que la publicité sont de nature à favoriser une programmation nettement différente".

A l'audience publique tenue à Régina (Saskatchewan), le 1er février 1977, le Conseil a entendu une demande de modification des restrictions imposées à CJUM-FM concernant la publicité. Dans la décision CRTC 77-79, le Conseil a rejeté la demande en déclarant que "la demande en vue d'adoucir les restrictions imposées ne résoudrait pas les difficultés du titulaire telles qu'il les a exposées à l'audience publique et ne seraient pas conformes aux objectifs des entreprises de radiodiffusion étudiante" (définis dans la décision CRTC 75-247).

Le Conseil prend note que d'autres méthodes de financement ont par la suite été adoptées par la station.

A l'audience tenue à Winnipeg (Manitoba) le 5 décembre 1978, le Conseil a examiné une proposition du titulaire de modifier sa promesse de réalisation actuelle en changeant la condition de la licence concernant la nature de la publicité que CJUM-FM peut diffuser. Plus précisément, le titulaire a demandé qu'on l'autorise à obtenir la majorité de ses ressources financières par des émissions commanditées par des compagnies et d'accepter des messages commerciaux comportant l'identification de produits en citant les marques de fabriques.

Le Conseil reconnaît l'effrot important qu'a accompli CJUM-FM en fournissant des émissions innovatrices et une programmation communautaire tout à fait à la portée des habitants de la région de Winnipeg. Il prend aussi note des arguments convaincants à l'audience avec lesquels le titulaire a décrit les contrôles conçus pour protéger CJUM-FM de toute influence que pourraient avoir les annonceurs sur la programmation de la station. Toutefois, compte tenu de la nature des stations de radio étudiante, qui entraîne un roulement rapide des gestionnaires et des employés, il est impossible d'affirmer que la façon de penser et les politiques de l'administration actuelle se maintiendront pour toute période au-delà d'un ou deux ans, surtout lorsqu'il y a des pressions financières.

Le Conseil n'est pas convaincu qu'une dérogation à la politique mentionnée dans la décision CRTC 75-247 est justifiée et REFUSE la modification. La licence est émise à la condition que la station ne diffuse pas de publicité autre que "la publicité de façon restreinte", définie dans la décision CRTC 75-247. Le Conseil encourage le titulaire à examiner la possibilité de se financer par une autre méthode telle que celle récemment adoptée par CKCU-FM à Ottawa (Ontario).

Le Conseil est d'avis que les licences de station de radio communautaire et étudiante constituent une catégorie spéciale et que si un groupe étudiant veut se soustraire à ce qu'il perçoit être des restrictions à une licence de station de radio étudiante-communautaire, il peut présenter une demande de licence MF commerciale au même titre concurrentiel de tout autre groupe et sous réserve des mêmes critères d'examen.

Décision CRTC 79-241

WINNIPEG (MANITOBA) - 781573100

CHUM (Manitoba) Limited

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CHIQ-FM Winnipeg (Manitoba) qui expire le 31 mars 1979.

Décision: **APPROUVÉE**

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1979 au 31 mars 1984 aux conditions qui y seront spécifiées.

Le Conseil a évalué le rendement du titulaire pour la durée de la licence actuelle, en tenant compte des principes généraux énoncés dans la première étape d'implantation de la politique MF ainsi que dans le cadre de la décision CRTC 76-541 et a noté les commentaires du titulaire lors de l'audience publique.

Dans la décision CRTC 76-541, le Conseil avait déclaré que lors de l'audience relative au renouvellement de sa licence, le titulaire devrait démontrer qu'il a diffusé une programmation de type premier plan et mosaïque d'excellente qualité, malgré la faible teneur de créations orales des catégories 2, 3A, 4 et 5 ou bien qu'une augmentation importante des éléments de création orale lui a permis d'atteindre ce niveau d'excellence.

Le Conseil est d'avis que le titulaire n'a pas répondu adéquatement à cette préoccupation au cours de la licence actuelle. Le Conseil note les déclarations faites par le titulaire lors de l'audience, à savoir qu'il augmenterait la teneur des émissions de ces catégories au-delà du niveau minimal qu'il s'engage à prendre dans la nouvelle promesse de réalisation, lorsque cela serait possible. Le Conseil s'attend à ce que le titulaire prenne des mesures immédiates afin d'améliorer d'une façon importante son rendement dans ce domaine.

De plus, dans la décision CRTC 76-541, le Conseil s'est dit préoccupé du fait que la musique diffusée par le titulaire ressemblait à la musique offerte par les stations MA qui utilisent les formules contemporaines ou "Top 40" et a rappelé au titulaire que la musique diffusée par sa station devait avoir une formule tout à fait différente de celles-ci. Le Conseil a rappelé au titulaire que la contribution d'une station progressive au choix des auditeurs est fonction de son désir d'explorer les domaines nouveaux et inhabituels de l'expression artistique. Le Conseil a ordonné au titulaire d'apporter des modifications à sa politique musicale et de diminuer considérablement la fréquence de reprises de ses sélections musicales. Le Conseil a de plus rappelé au titulaire que l'utilisation fréquente de compositions populaires ne serait pas conforme à la politique MF.

Le Conseil juge que les propositons contenues dans la nouvelle promesse de réalisation relatives au nombre moyen de sélections musicales hebdomadaires, ainsi qu'à la fréquence de reprise et d'utilisation de compositions populaires ne sont pas conformes à l'objectif de la politique MF concernant la diversité musicale. Le Conseil exige que le titulaire accroisse d'une façon importante sa liste de sélections musicales hebdomadaires, qu'il diminue le niveau d'utilisation des compositions populaires et qu'il limite à 15 le facteur de reprise par semaine d'une sélection musicale donnée.

Pour ce qui est de la teneur canadienne dans la catégorie musicale 6, en tenant compte de la discussion lors de l'audience, le Conseil oblige le titulaire à respecter les niveaux en teneur canadienne proposés dans sa promesse de réalisation.

En vue de ce qui précède, le Conseil exige que dans les trois mois le titulaire lui présente une promesse de réalisation revisée qui tienne compte des préoccupations exprimées dans la présente décision. Le titulaire désirera peut-être communiquer avec le personnel du Conseil à cet égard. Le titulaire jugera peut-être aussi qu'il serait utile d'étudier la gamme complète des services radiophoniques qui sont disponibles sur le marché Winnipeg et l'avis public du Conseil du 19 juillet 1976. L'annexe A de cet avis décrit les critères de classification des diverses formules que le Conseil utilise.

Dans certaines décisions précédentes, le Conseil avait exprimé l'opinion que la propriété ou le contrôle commun de plusieurs entreprises en radiodiffusion dans une ou plusieurs zones de service devraient être vraiment à l'avantage du public. Le Conseil s'attend donc à ce que de telles entreprises, qui possèdent les fonds nécessaires pour assumer toutes leurs responsabilités en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, offrent une programmation de haute qualité en utilisant surtout des talents créateurs canadiens. La Loi sur la radiodiffusion requiert précisément que le système de la radiodiffusion canadienne préserve, enrichisse et raffermisse le caractère culturel, politique, social et économique du Canada. Le titulaire et la compagnie à laquelle il est affilié représentent une part importante de ce système.

Le Conseil se préoccupe beaucoup du peu d'occasions qui sont fournies aux talents créateurs musicaux canadiens d'une localité ou d'une région. Le Conseil est d'avis que le développement de ces talents musicaux canadiens est un des secteurs de développement les plus importants, prometteurs et valables.

Dans ce contexte, compte tenu des ressources du titulaire, le Conseil s'attend à ce qu'il élabore des projets pour contribuer davantage au développement des talents musicaux locaux. Ces projets devraient être présentés au Conseil d'ici un an.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Les petites annonces

À LOUER - RUE DE LA VÉRENDRYE - Appartement de 1 chambre à coucher, meublé. Entrée privée. Très propre. Disponible le 1er avril. $185.00 par mois, stationnement inclus. Composer 233-3221 ou 247-3825.

48-547-JNO

A LOUER - RUE DE LA MORENIE - Appartement de 3 pièces, 1 chambre à coucher. Complètement meublé. Stationnement. Libre le 1er mai. Composer 233-5874.

1-561-JNO

À LOUER - Appartements et maisons à Saint-Boniface. Pour plus de renseignements composez 233-0753.

37-438-JNO

MAISON À VENDRE - LA BROQUERIE - Rue Saint-Charles. Adressez-vous à Georges Choiselat. La Broquerie 424-5467.

1-556-1 C

DESIRE PERSONNE pour garder deux enfants chez-moi trois après-midi par semaine. Composer 233-8244.

1-563-2 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.

32-10-JNO

À LOUER - SAINT-BONIFACE - Nouveaux "Town House" de 2 chambres à coucher, sous-sol complet. Cuisinière, réfrigérateur, draperies inclus. Libres immédiatement. Composer: 247-6771 ou 257-7808.

44-506-JNO

A LOUER - Appartement près collège et hôpital Saint-Boniface. Entrée semi-privée, 1 chambre à coucher, salle de bain, salon-cuisine. $190.00 par mois. Libre le 1er avril. Composer 233-1137.

46-528-JNO

A LOUER - SAINT-BONIFACE - Région de Cabana - Appartement moderne de 2 chambres à coucher. Cuisinière, réfrigérateur et stationnement inclus. $220.00 par mois. Libre le 1er mai. Composer 256-3414.

1-559-1 C

A LOUER - Appartement de 3 pièces près collège et hôpital. $180.00. Electricité, chauffage et eau inclus. Libre. Composer 233-1137.

1-560-2 C

ON DEMANDE HOMME OU COUPLE pour travailler sur une ferme toute l'année. Entrée en fonction tel que désiré. Maison à louer disponible. Composer 1-882-2290.

1-549-2 C

DÉSIRE DAME demeurant près école Précieux-Sang, pour garder chez-elle un garçon de 5 ans, de 8 h à 16 h 30 du lundi au vendredi jusqu'à la fin juin, et à temps partiel à partir du mois de septembre. Composer 233-4287 après 17 heures.

47-532-JNO

HOMME DE 45 ANS DÉSIRE rencontrer dame pour compagne. But: mariage. S'adresser à: Boîte 539, La Liberté, Cp 96, Saint-Boniface, Man., R2H 3B4.

48-539-4 C

VENTE PRIVÉE - SAINTE-ANNE - 17 acres de terrain avec maison de 1 an, 4 chambres à coucher et maison mobile, au bord de la rivière Seine. Composer 422-5252 entre 9 h et 18 h, ou 422-8348 après 18 h.

1-551-2 C

A VENDRE - Table ronde de salon, dessus en verre et pattes en bois, de style espagnol, 3 1/2 pieds de diamètre - Deux fauteuils berçants pour salon, en "tweed" et nylon, l'un noir et blanc, l'autre bleu et vert - Quatre lampes de table, 2 en cuivre et 2 en porcelaine. Composer 284-8366.

1-562-1 C

VENTE PRIVÉE - CENTRE DE SAINT-EUSTACHE - Maison, 2 chambres à coucher, grande cuisine, sous-sol partiel, foyer au salon, garage double. Située sur lot de 175' x 150' de profondeur. Composer 1-353-2776.

1-550-4 C

"CORRESPONDANTS"
Jeune femme, âme maternelle non épanouie, divorcée, 5'7", taille moyenne, belle apparence, libre, cultivée, aime les enfants, bonne ménagère, possède connaissances agricoles. Désire seconder fermier honnête, travailleur, de 42 à 55 ans, avec ou sans enfants, ouvert au bonheur. But: SERIEUX. Ecrire à: Boîte 557, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4.

1-557-6 P

À VENDRE - 20 à 25 couvre-lits soit en coton ou en fortrel, piqués à la machine et faits à la maison. Pour lit simple, lit double et lit "Queen Size", de $35.00 à $75.00. Composer 1-433-7295.

48-546-JNO

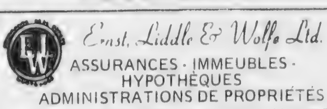
VENTE PRIVÉE - PRÉCIEUX-SANG - Duplex avec revenu de $280.00 par mois plus appartement de 3 pièces pour propriétaire. Pourrait aussi servir comme maison de famille. Une aubaine à $37,000. Pas d'agent. Composer 334-3613 ou 233-6697.

45-518-JNO

VENTE PRIVÉE - PARC WINDSOR - Bungalow, 3 chambres à coucher. Très bon état. Grande salle familiale neuve et bar avec évier au sous-sol. Tapis mur à mur. 2 salles de bains. Grande cour clôturée. Composer 256-6929.

1-554-JNO

ASSUREURS



ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris Téléphone 943-5408 Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

AGENCE D'ASSURANCES



Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole
247-8434 Georges 233-4955

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3824

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE
BUREAUX A:
201-185 Blvd. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
•
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRACTICIENS

Roland-E. Bohémier, D.C.
CENTRES CHIROPRACTIQUES
LORETTE
Rue Dawson
Mardi 15 h 30 - 20 h 30
Jeudi 7 h 30 - 12 h 30
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys
Tél.: 433-7256
Lundi, mercredi et vendredi de 10 heures à 20 heures

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSÉE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

TRANSPORTS

• Service de grues • Transport de machinerie
• Livraison de produits en béton
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Pierre-J. Beaudry, propriétaire
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5869

société

nécrologie

M. René MEYER

Le 11 mars, après de longs mois de maladie et de souffrances, s'éteignit dans la paix du Seigneur, M. René Meyer de Notre-Dame-de-Lourdes. Sa foi profonde et son courage à toute épreuve l'accompagnèrent jusqu'au dernier instant. Le désir de son épouse et de ses enfants fut réalisé. Il était âgé de 42 ans.

René laisse dans le deuil son épouse Odile (née Bellec), cinq fils: Roger, Gilles, Marc, Guy et Joël, tous en bas âge. Sa chère maman, Mme Marie Meyer, trois frères: Elie, André et Auguste, tous de Notre-Dame-de-Lourdes, et quatre soeurs: Marcelle (Mme R. Champagne) d'Elie, Marie-Thérèse (Mme P. Brunet) et Raymond (Mme A. Bezely) de Saint-Boniface, et Jeanne (Mme Jos Heiget) de Swan River ainsi que ses beaux-parents M. et Mme Marcel Bellec de Saint-Claude.

Les prières furent récitées à l'église lundi à 19 h 30. Les funérailles eurent lieu le lendemain, 13 mars, à 10 h 30 à l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. M. l'abbé Albert Fréchette, curé, présidait la cérémonie qui fut suivie de l'inhumation dans le nouveau cimetière. Jean-Louis Meyer, Lucille Jamault, Patricia Bourrier, Bernard Bosc et Nicole Chanel servaient la messe. Marcel et Henri Comte, Michel Bellec, Gilbert Hince, Guy Jamault et Ronald Bernard étaient porteurs. Bruno Champagne lut l'épître et les intentions. Guy Jamault et Gilbert Hince firent la quête. Anita et Roland Jamault aidèrent à distribuer la communion. Mme Renée Delaquis dirigeait la chorale et Soeur Alma Choquette accompagnait à l'orgue.

Dans son homélie, M. l'abbé Fréchette, qui visitait assidûment René et lui apportait le Pain de Vie, fit ressortir la foi profonde de ce chrétien exemplaire. Le soutien moral que fut René pour son épouse et réciproquement, le modèle de père à l'égard de ses enfants, l'a toujours beaucoup impressionné.

Le salon funéraire Adam était en charge des funérailles.

REMERCIEMENTS

Mme Odile Meyer et famille expriment leur profonde gratitude à M. l'abbé Fréchette pour tout le réconfort et l'appui qu'il a apportés à René et à sa famille. Sincères remerciements aux docteurs Delaquis et Champagne pour leurs bons soins; à M. Clément Adam pour son dévouement; à la chorale pour leur choix de cantiques appropriés; aux Filles d'Isabelle pour avoir servi le goûter. Merci aussi à tous ceux qui ont témoigné leur sympathie soit par des visites, des prières, des honoraires de messes, leur présence aux funérailles ou leur offrande a la Société du Cancer.

REMERCIEMENTS

La famille Léger désire remercier sincèrement le Père Lemoine et les prêtres concélébrants de la messe des funérailles de Monsieur Adélard (Pete) Léger. Merci aussi à tous nos parents et amis qui ont témoigné leurs sympathies par leur assistance aux prières et aux funérailles, ou leurs offrandes de messes et de fleurs, ainsi qu'aux dames de la paroisse du Précieux Sang qui ont préparé le goûter. Merci à tous

M. Charles-Eugène BEAULIEU

Au Foyer Saint-Boniface, rue Archibald, samedi le 24 mars 1979, est décédé à l'âge de 88 ans, M. Charles-Eugène Beaulieu autrefois d'Emerson.

M. Beaulieu est né à L'Isle-Verte, P. Québec, le 5 février 1891 et vint s'établir au Manitoba à l'âge de 16 ans. Il a été employé par le Canadien National pendant 42 ans et a résidé la majeure partie de sa vie à Emerson. Il était membre à vie du "Brotherhood of Maintenance of War Employees".

Le défunt laisse dans le deuil 2 fils: Wilfrid de Brandon, Marcel de Regina; 2 filles: Mme Phil Beardsley (Marguerite) de Rochester, Minnesota, Mme John Oliver (Lorraine) de Vashon, Wassington; 2 belles-filles: Mme Sheila Beaulieu de Emerson; Mme Georgia Beaulieu de Winnipeg; 1 frère: Pierre Beaulieu; 2 soeurs: Mme Alphonsine Ouellet et Mme Yvonne Albert toutes deux d'Isle-Verte, P. Québec; 21 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants.

Il a été précédé dans la tombe par son épouse Angelina en 1975 après 61 ans de mariage, et par 2 fils: Edouard et Pierre.

Les prières suivies du service ont eu lieu mercredi le 28 mars 1979 à 10 h 30 en l'église Saint-Emile de Saint-Vital. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Vital.

La direction des funérailles de M. Beaulieu a été confiée au salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, Saint-Boniface.

A l'occasion de l'année de l'enfant

La Ligue des femmes catholiques lance un concours de dessins

A l'occasion de l'Année internationale de l'Enfant, un grand concours national de dessin et de composition est lancé par la Catholic Women's League of Canada, la Ukrainian Catholic Women's League, les Chevaliers de Colomb, et La Ligue des femmes catholiques du diocèse de Saint-Boniface.

Pour sa part La Ligue des femmes catholiques lance un concours de dessin (sur pancarte pas plus de 18'' x 24'') qui doit développer le thème international de l'Année de l'enfant 'VIENS PARTAGER AVEC MOI'. Par moyen graphique en couleur et par l'emploi de son imagination, l'enfant pourra démontrer ce qu'il aimerait partager avec les autres: son sourire, ses talents, ses activités, ses biens matériels ou même spirituels, etc., etc. C'est surtout le message transmis qui sera jugé.

Le concours s'adresse aux élèves des écoles manitobaines, là où on enseigne le français ou le programme d'immersion française.

Entre autres, une souscription d'un an à une revue française pour jeunes, est offerte comme premier prix à chacune des catégories suivantes: élèves de 5 à 8 ans - POMME D'API, élèves de 9 à 11 ans — ASTRAPI, élèves de 12 à 13 ans - OKAPI.

Le concours se terminera le premier juin, pour permettre aux juges, Marcelle Lemaire, Cécile Mulaire et Bernard Bocquel, d'annoncer les gagnants avant la fin de l'année scolaire. Surveillez LA LIBERTE pour renseignements ultérieurs.

Les pancartes gagnantes seront étalées le 8 octobre, jour de l'action de grâce, au RAINBOW STAGE, lors d'une célébration religieuse réunissant les familles des trois diocèses du Manitoba. Cet événement doit clôturer l'Année de l'enfant fêtée en famille.

Mme Véléda Lamothe

Le 22 mars 1979, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédée à l'âge de 97 ans, Mme Véléda Lamothe (née Lallier), épouse de Louis décédé en 1940.

Mme Lamothe est née à Saint-Jean-Baptiste en 1881. Elle demeura à Saint-François-Xavier depuis 1917.

Elle laisse dans le deuil quatre fils: Joseph de Timmins, Ont., Laurent de New Westminster, C.-B., David de Vancouver, C.-B., Antonio de Saint-François-Xavier; trois filles: Mme Joseph Mousseau (Bibiane), Mme Laurent Marchildon (Louise) et Soeur Rosaria, s.n.j.m., toutes de Saint-Boniface; 12 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants.

Les prières eurent lieu le 25 mars au salon mortuaire Desjardins. La messe des funérailles fut célébrée le 26 mars par l'abbé Roland Lavoie en l'église Saint-François-Xavier. L'inhumation se fit au cimetière local.

Les porteurs furent cinq neveux; Pierre Le Gouarguer, Roland et Joseph Lallier, Eddie Lamothe, Omer Ménard et un petit-fils Hector Mousseau.

REMERCIEMENTS

La famille Lamothe désire remercier tous les parents et amis qui ont témoigné de la sympathie, soit par



offrandes de messes, envois de cartes de condoléances, de fleurs, ou par leur assistance aux prières et aux funérailles.

Merci à l'abbé Roland Lavoie, aux porteurs, aux enfants de choeur, aux chantres et à l'organiste. Merci aux Dames de Sainte-Anne et aux Dames du comité qui ont servi le goûter.

Merci spécial aux parents qui sont venus du dehors de la province: Vancouver, Edmonton et Sioux Lookout.

Merci aux Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie venues en grand nombre des divers couvents de la province.

Merci aux religieuses et aux chapelains de la Pastorale, au docteur Skelton et au personnel du pavillon des soins prolongés de l'hôpital Saint-Boniface.



LA VÉRITÉ

La folie est une joie pour celui qui est dépourvu de sens.
Mais un homme intelligent va le droit chemin.
(Prov. 15, v. 21)

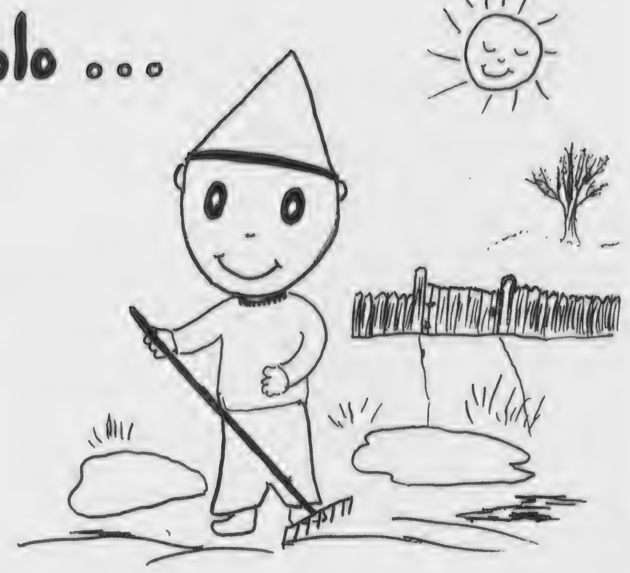
tombée vendredi 15 h.

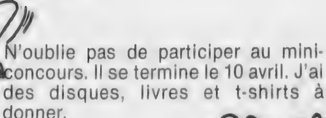
La Page de Bicolo ...

Oh! que j'ai hâte de pouvoir nettoyer ma cour!

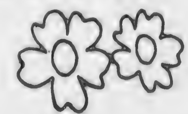
Si le printemps peut enfin arriver! En attendant regarde bien comment faire un jardin.

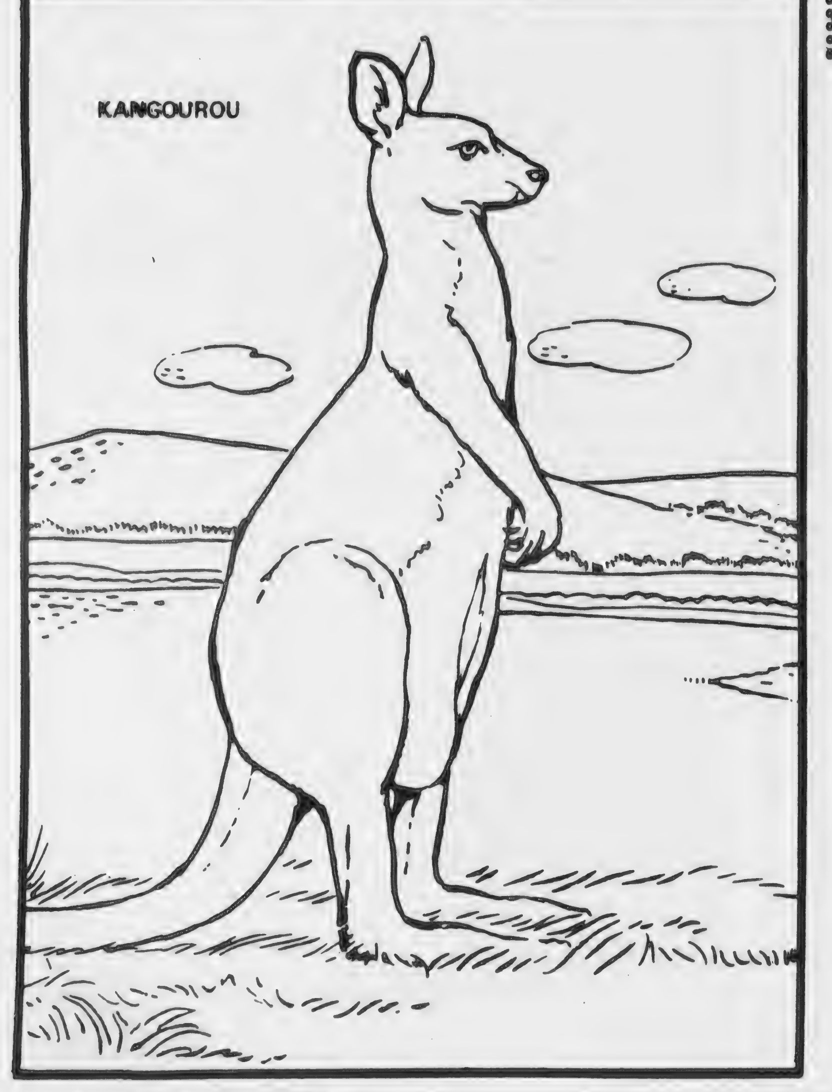
Bicolo





N'oublie pas de participer au mini-concours. Il se termine le 10 avril. J'ai des disques, livres et t-shirts à donner.





MEMBRE GAGNANT
No 4113 Gisèle Ritchot
Sainte-Anne, Manitoba

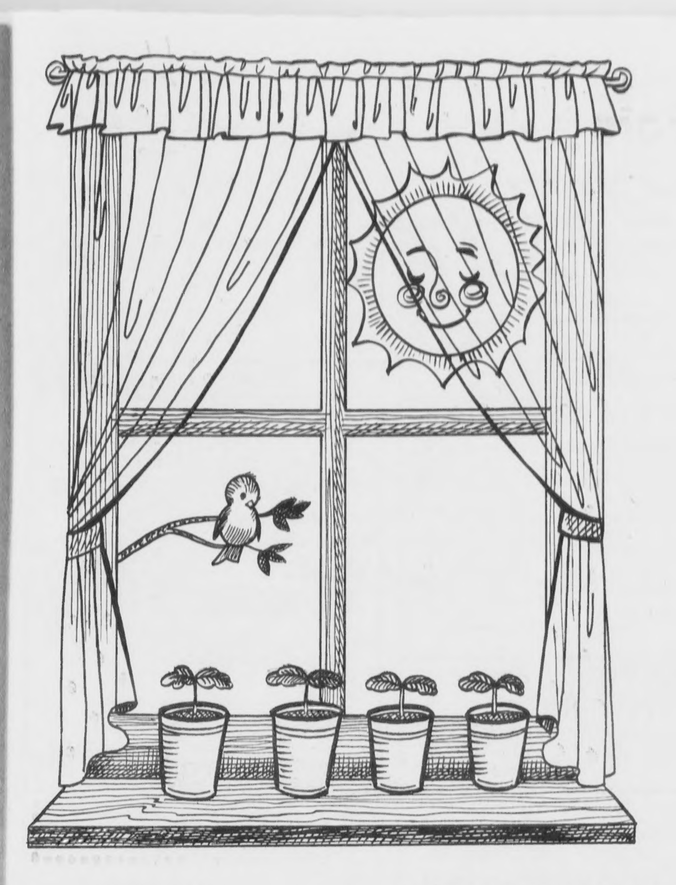
LE KANGOUROU

Le kangourou vit surtout en Australie. Les kangourous sont de différentes grandeurs; certains ne sont pas plus gros que des lièvres, d'autres peuvent mesurer jusqu'à sept pieds de haut et peser près de 200 livres.

Le kangourou a des pattes de derrière très fortes et de toutes petites pattes de devant. Ses puissantes pattes de derrière lui permettent de faire des bonds et sa longue queue lui sert de balan. Il saute très loin, par bonds de 20 à 25 pieds de longueur. Un gros kangourou peut courir jusqu'à 30 milles à l'heure.

La femelle kangourou porte ses petits dans une poche sur son ventre. Quand le petit kangourou vient au monde, il mesure à peine 1 pouce de long; il se développe tranquillement et demeure dans cette poche jusqu'à ce qu'il puisse se nourrir seul et sauter comme ses parents. Le kangourou est un animal plutôt timide et n'aime pas attaquer d'autres animaux, mais s'il est surpris il se défend avec ses pattes de derrière qui ont des griffes dangereuses.

Il vit de plantes et d'herbes. Il y a plusieurs sortes de kangourous, les plus gros sont de couleur brun-gris, les plus petis sont souvent de couleurs plus brillantes.



LE JARDIN

Tu as hâte de faire ton jardin? Puisque le beau temps se fait attendre, tu peux commencer tout de suite ton jardin dans la maison.

Voici ce que tu peux faire. Sers toi de petits verres en polythène; perce un trou dans le fond et remplis-les de bonne terre.

Disons que tu veux commencer des plants de tomates. Tu achètes des graines (il y en a dans les magasins ces jours-ci) et tu mets 2 à 3 petites graines dans chaque verre.

Arrose-les et place-les au soleil. Tu les arroses régulièrement. Tu peux faire la même chose avec des fèves, des pois ou **des choux.** Quand tes plants seront assez gros, il sera temps de les mettre dehors dans ton jardin.



UN JARDIN-BALCON

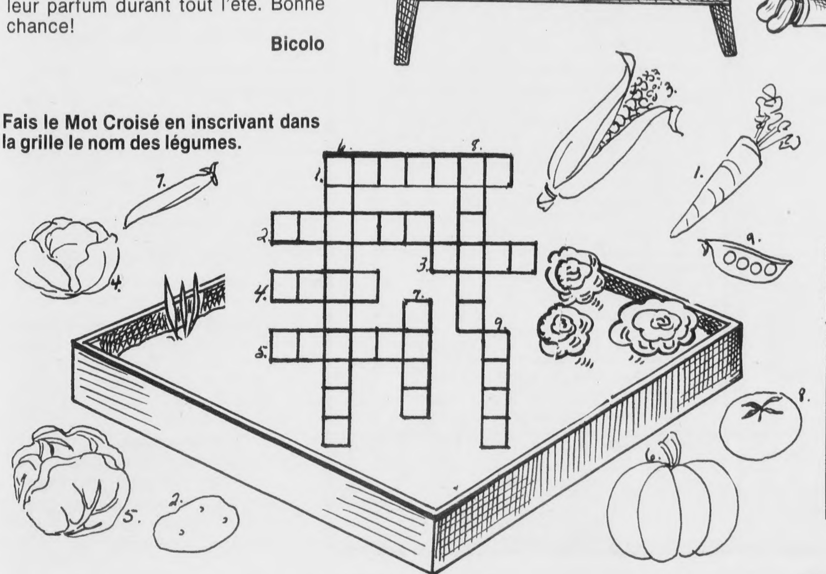
Si tu demeures en ville, et que tu n'as que le balcon pour ta cour, tu peux quand même te "fabriquer" un jardin.

Demande l'aide de papa ou de maman et construit une boîte en bois de 2 pieds par 3 pieds de long. Mets environ 6 pouces de terre et sèmes-y des radis, de la laitue, des fèves, des pois et même des carottes. Tu auras des légumes frais qui ne te coûteront pas cher.

Tu peux faire la même chose avec des fleurs. Tu ne pourras pas les manger, mais tu pourras les admirer et humer leur parfum durant tout l'été. Bonne chance!

Bicolo

Fais le Mot Croisé en inscrivant dans la grille le nom des légumes.



BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

5236 Ron Marin, Dugald
5237 Sandra Harrison, Winnipeg
5238 Richard Aminot, Windsor Park
5239 Bruno Chaput, Saint-Boniface
5240 Abel Bourgouin, Richer
5241 Maurice Paquin, Saint-Antoine, P.Q. Québec
5242 Rossel Comeau, La Salle
5243 Daniel Preteau, Saint-Malo
5244 Karin Overgaard, Dauphin
5245 David Overgaard, Dauphin
5246 Daniel Bouvier, Saint-Boniface
5247 Bernadette Richard, Elie
5248 Jean Perreault, Saint-Lazare
5249 Michel Perreault, Saint-Lazare
5250 Tammy Perreault, Saint-Lazare



tél.: 233-7835

129, rue bertrand, saint-boniface.

EMONDS ROOFING & SIDING CO. LTD.

- Isolation des maisons: Greniers, murs et sous-sols
- Recouvrements d'aluminium et de vinyle

Demandez une évaluation gratuite en appelant au no 247-3247

Noël Emond
Gérant
90, av. Braemar,
Saint-Boniface, Man., R2H 2K5

SERVICE-MAISON DE CONFIANCE

Billinkoff's

Poutres, poteaux, bois de charpente, produits asphaltés, contreplaqué, panneaux à murs, produits créosotés, portes et châssis.

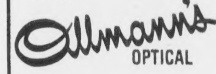
ADRESSEZ-VOUS EN FRANÇAIS À:
ROGER PERRIN ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121

Votre meilleur achat

Vous pouvez choisir parmi des centaines de montures à la mode à partir de

$38.88

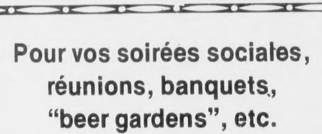
(monture complète avec verres "S.V."; verres bifocaux un peu plus chers)



OPTICAL

259, rue Vaughan
(en face de la Baie)
Tél.: 942-8638

Nous nous ferons un plaisir de vous servir en français.



Adressez-vous à



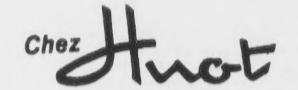
Fournisseur d'aliments, bonbons, cigarettes ainsi que d'ustensiles, tasses et assiettes en plastique, serviettes en papier, etc.

MACHINES DISTRIBUTRICES DISPONIBLES

VICTOR'S WHOLESALE LTD

400, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba
TÉL.: 233-1431
Louis et Gilles Marius, propriétaires

L'homme bien mis s'habille



200, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Tél.: 247-3795

Le THÉÂTRE FRANÇAIS D'EDMONTON

EST À LA RECHERCHE

d'un(e) directeur(trice) artistique pour sa saison 79-80.

Toute personne intéressée peut envoyer sa demande et son curriculum vitae au:

THÉÂTRE FRANÇAIS D'EDMONTON
8406, 9e rue (street)
EDMONTON, ALBERTA.
T6C 4G9

Date limite: 15 avril 1979.

Salaire à discuter.



Tél.: 233-4478

1370, chemin Dugald

"Où il est de tradition d'offrir un service personnalisé"

- Où l'on peut vous offrir n'importe quel service en relation avec les remorques de camping et les roulottes.
- Concessionnaire autorisé pour: Triple E, Kustom Koach, Jayco, Surf-Side, Lextra et Songbird
- Location à la semaine ou au mois.
- Venez voir notre immense salle d'exposition située dans notre édifice.

Du lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 16 h

KATIMAVIK

AGENTS DE GROUPE

KATIMAVIK, un programme de "connaissance/action" pour jeunes bénévoles de 17 à 21 ans, est à la recherche d'Agents de Groupe pour organiser et animer de jeunes adultes vers l'atteinte de ses objectifs.

OBJECTIFS

- Servir des collectivités par le biais de projets de travail visant l'aide à la communauté
- Viser une certaine autonomie dans des domaines comme l'alimentation, le logement et l'énergie
- Promouvoir le développement de l'individu par le sens d'une discipline personnelle et collective
- Acquérir une connaissance pratique de la langue seconde.

QUALIFICATIONS

- Connaissance suffisante de la langue seconde
- Avoir approfondi au moins une discipline reliée au programme
  - nutrition • économie d'énergie • écologie • éducation physique • survie en forêt • musique • technologie douce • artisanat • langue seconde • développement communautaire • etc....
- Une expérience reconnue d'au moins un an en animation, enseignement ou supervision de jeunes adultes
- Un mode de vie en accord avec les objectifs du programme

- Permis de conduire requis
- **Salaire:** $11,000.00 pour un contrat de 11 mois, les Agents de Groupe stationnaires demeurent avec leur groupe sur le lieu du projet (logés et nourris).
- Les contrats débutent: Les 16 avril, 14 mai, 11 juin ou 11 juillet.

Veuillez envoyez votre curriculum vitae, avec une lettre précisant ce que vous pensez pouvoir offrir au programme, à:

KATIMAVIK
Animateur Régional
Bureau Régional des Prairies
245, 3rd Ave. So.
Saskatoon, Sask. S7K 1M4
(306) 652-5200

Secrétaire à l'administration

Le Village Canadien

est à la recherche

d'une secrétaire à l'administration, pour entrer en fonction le 1er mai 1979.

La personne choisi(e) devra être compétente en dactylographie, posséder un minimum d'expérience en comptabilité et devra être bilingue. L'échelle de salaire: $9,000 - $12,000.

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler au 257-2501, durant les heures de bureau.

LE COMITÉ CULTUREL DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

EST À LA RECHERCHE

DE PERSONNES POUR LES POSTES SUIVANTS

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions:
- administration générale du bureau et direction du personnel
- planification et coordination des programmes et des projets de l'organisme selon les orientations du conseil d'administration et les directives du comité exécutif
- préparation des budgets
- travail de relations publiques
- etc.

Qualifications requises:
- doit avoir une bonne connaissance des besoins de la minorité franco-canadienne
- doit pouvoir diriger un personnel dynamique
- doit avoir de l'expérience en administration et en animation culturelle

AGENT D'INFORMATION ET DE PUBLICITÉ

Fonctions:
- planification et coordination de toutes les activités relatives au programme d'information de l'organisme
- création, planification, préparation et diffusion d'une publication mensuelle à contenu culturel
- responsable de l'organisation technique et de la diffusion d'un kiosque d'information ambulant
- préparation et diffusion de résumés de presse
- responsable d'un bottin de ressources culturelles
- planification de la publicité pour tous les projets de l'organisme
- La personne choisie devra également seconder le directeur général dans ses fonctions et l'aider dans le domaine des relations publiques.

Qualifications requises:
- doit avoir une bonne connaissance des besoins de la minorité franco-canadienne
- doit être disposé(e) à travailler en équipe
- doit posséder un esprit d'initiative et de créativité
- doit avoir de l'expérience dans les domaines connexes aux communications et à l'information

COMMIS-DACTYLO

Fonctions:
- dactylographie pour les autres membres du personnel
- réception (standard téléphonique)
- travail général du bureau

Qualifications requises:
- doit maîtriser la langue française, parlée et écrite
- doit pouvoir dactylographie 60 mots à la minute
- doit avoir de l'initiative, pouvoir prendre des responsabilités
- belle personnalité, bonne présentation

LIEU DE TRAVAIL: Saint-Boniface (Manitoba)

SALAIRES: Négociables, selon les qualifications et l'expérience.

DATES D'ENTRÉE EN FONCTION: La date d'entrée en fonction sera à convenir pour chacun des postes.

Pour chacun des postes ci-haut mentionnés, prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

Monsieur le Président
Le Comité culturel des francophones hors Québec
Saint-Joseph-du-Moine
COMTÉ D'INVERNESS (Nouvelle-Écosse)
B0E 3A0

avant le 30 avril 1979.

Tél.: 247-6202   316, rue Des Meurons, Saint-Boniface

collette's

PRINTING & DUPLICATING

IMPRIMERIE INSTANTANEE
DACTYLOGRAPHIE - PHOTOCOPIES

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION D'ÉMERIC BOUVIER, du village de Saint-Georges, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 4 avril 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 26e jour de mars 1979.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

MARIAGES-FUNÉRAILLES-COLLATION DES GRADES
CORSAGES-CARTES DE SOUHAITS
PANIERS DE FRUITS



PARK FLORIST

400, avenue Taché
(en face de l'hôpital
de Saint-Boniface)

* Fleurs envoyées partout dans le monde

Lucille et Yvonne Boulet   Tél.: 247-3891

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Fontaine & Compagnie

165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes   Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DECISION

Ottawa, le 21 mars 1979

A la suite de l'audience publique tenue à Winnipeg (Manitoba) à partir du 5 décembre 1978, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante.

Décision CRTC 79-248

SAINT-BONIFACE, SAINTE-ROSE-DU-LAC, SAINT-LAZARE, LE PAS, FLIN FLON, THOMPSON (MANITOBA), DRYDEN ET KENORA (ONTARIO) - 781685300

Société Radio-Canada

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKSB Saint-Boniface, CKSB-1 Sainte-Rose-du-Lac, CKSB-2 Saint-Lazare, CKSB-3-FM Le Pas, CKSB-4-FM Flin Flon, CKSB-5-FM Thompson (Manitoba), CKSB-6-FM Dryden et CKSB-7-FM Kenora (Ontario) qui expire le 31 mars 1979.

Décision: **APPROUVÉE**

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1979 au 31 mars 1984 aux conditions décrites dans l'avis public du 17 décembre 1975 (CRTC 75-589) et aux autres conditions qui seront spécifiées dans la licence.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes   Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

Ottawa, le 20 mars 1979

APPEL DE DEMANDES MF - SEPT-ÎLES (QUÉBEC)

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes désire annoncer qu'il a reçu une demande pour une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de radio MF commerciale à Sept-Iles, Québec.

Toutes les personnes qui désirent soumettre une demande semblable en vue de desservir cette région doivent indiquer au Conseil, par écrit, leur intention à ce sujet, d'ici au 19 avril 1979. Si le Conseil reçoit des lettres d'intentions, il annoncera la date à laquelle les demandes devront être soumises.

Le Conseil tient à rappeler dès maintenant qu'il faudrait tenir compte des documents suivants:

a) Règlement sur la radiodiffusion MF

b) La radio MF au Canada: Une politique en vue d'assurer un service radiophonique diversifié.

De plus, il faudrait tenir compte des exigences stipulées par le gouverneur en conseil, décrets C.P. 1969-2229 dans sa forme modifiée et C.P. 1972-1569.

Le Conseil annoncera plus tard la date et le lieu de l'audience où les demandes seront étudiées et l'endroit où le public pourra les consulter.

Le public aura alors l'occasion de faire des commentaires au sujet de toute demande en déposant une intervention écrite au bureau du soussigné et en faisant parvenir une copie au requérant, au moins vingt (20) jours avant l'audience.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Jack Hare, Député de Saint-Boniface

Bureau de circonscription

Maintenant ouvert à 480, boul. Provencher
tél.: 237-4961



175, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-0271

Lamoureux-Toupin-Durand

Un trio dynamique pour vous conseiller dans l'achat ou la vente de toutes propriétés.

SAINTE-ANNE GARDENS

Suites de une et de deux chambres à coucher seront bientôt disponibles; à louer dans le nouveau bloc appartement à Sainte-Anne, situé au numéro 3, rue Demers:

* **tapis à la grandeur;**
* **draperies;**
* **réfrigérateur et poêle;**
* **air climatisé;**
* **endroit de stationnement pavé avec prise électrique;**
* **laveuse et sécheuse communautaires.**

Suite d'une chambre $235 à $245
Suite de deux chambres $275 à $285
Chaque endroit de stationnement, $12.50 avec prise.

S.V.P. adressez-vous à Arthur Fiola, 232, avenue Centrale, Sainte-Anne
Tél.: 422-5985

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

A.E. Le Page, Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366



BOUCHARD REALTY
433-7502

Saint-Pierre-Jolys

Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix

FERMES

SAINT-PIERRE - 320 acres de terre cultivée.

ROSA - 210 et 65 acres boisées.

SAINT-MALO - 160 acres avec bâtiments.

SAINT-PIERRE- Petite ferme de 60 acres.

SAINT-PIERRE - 160 acres tout en culture.

TOLSTOI - "Feed lot" avec 240 acres, 4 étables, "Corral", beau bungalow de 3 chambres à coucher.

SAINT-PIERRE - Maison en bon état, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol complet. Sur lot grand et beau de 6½ acres boisées. Libre immédiatement.

NOUS AVONS DES CLIENTS QUI CHERCHENT DES FERMES DE 5 A 2,000 ACRES DANS TOUT LE SUD DU MANITOBA.

NOUS AVONS A VENDRE un bon garage avec agence de voitures Chrysler et Dodge. Téléphonez-nous pour plus de renseignements.

ATTENTION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES À LOUER DE L'ESPACE DANS LE CENTRE COMMERCIAL PLACE SAINT-PIERRE. IL NOUS EN RESTE ENCORE QUELQUES-UNS DE LIBRES.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Run Rés.: 233-8498

SOUTHDALE   OUVERT AU PUBLIC
47 BRERETON   SAMEDI 7 AVRIL DE 13 H A 16 H
Joli bungalow bien séparé, 3 chambres à coucher, plus de 1,300 pieds carrés. Comprend salle de bains de 3 pièces donnant sur chambre à coucher principale, salon et salle à manger en forme de L, garage double et beaucoup, beaucoup d'autres commodités.

SAINT-BONIFACE

Maison excellente, 1 1/2 étage, située dans une région tranquille. Comprend 3 chambres à coucher, salle à manger et 2 salles de bains. Serait une maison idéale pour jeune couple ou pourrait rapporter un très bon revenu comme 2 appartements séparés. On demande un prix pour vente rapide.

Bonne propriété de revenu située sur un beau lot et comprenant 2 appartements séparés. Pourrait être facilement convertie en maison de famille. Sous-sol complet et garage. Près de la plupart des commodités dans une région résidentielle tranquille.

NORWOOD

Propriété de revenu très différente, 1 1/2 étage. Bien située sur un grand lot zoné R4 et comprenant 4 appartements privés. Peut rapporter un très bon revenu avec plus de 2,000 pieds carrés au 1er étage et immense sous-sol complet non fini. Vaut la peine d'être visitée.

NORWOOD   317 HORACE
OUVERT AU PUBLIC LE DIMANCHE 8 AVRIL ENTRE 13 H ET 16 H
Magnifique bungalow de 2 chambres à coucher sur beau lot de 50'. Comprend un sous-sol complet, 2 plomberies, garage. Promet beaucoup comme maison confortable idéale pour famille, ou avec sous-sol loué comme appartement privé.

Vous êtes à l'étroit! Songez à agrandir! Nous avons une excellente entreprise de capitonnage disponible pour achat, et comprenant un bâtiment d'environ 4,000 pieds carrés pouvant être acheté séparément. Très bien située sur propriété zonée commerciale.

Nous avons aussi des propriétés de bon investissement à prix variés qui vous satisferaient certainement.

RUE GUAY - Situé près de la rue Des Meurons cette jolie maison de trois chambres à coucher a beaucoup à vous offrir: une salle de bains moderne plus "peignoir" à la cave - une grande cuisine - tapis mur à mur - garage - patio, etc. Veuillez communiquer avec Aline R. Danis, rés.: 253-2102 ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

RUE HINDLEY - Enfin un lot idéal pour faire un jardin 45 x 198. Bonne maison 1 1/2 étage avec tapis mur à mur. Prix $35,900. Communiquer avec Aline Danis, rés.: 253-2102 ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

LA BROQUERIE - Fermes à vendre - vaches à lait. Pour plus d'information, communiquer avec Gérald Tétreault, rés.: 256-5157 ou 943-8889 code 179, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

SAINTE-AGATHE $49,000
Maison de 2 1/2 ans - 3 ch. à coucher, tapis, sous-sol fini, foyer ouvert - 1150 pieds carrés. Grand lot de 80 x 150. "Tool shed" inclus. Tout près de l'école. Un vrai vol à ce prix. Communiquer avec Gérald Tétreault, rés.: 256-5157, ou 943-8889 code 179, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

LOTS VACANTS:
Saint-Vital: 98 x 42 pour $15,000
Lorette: 19.6 acres pour $27,900
Communiquer avec Claude Fréchette, rés.: 257-3962 ou 943-8889, code 224 ou Aline Danis, rés.: 253-2102 ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

RUE CHAMPLAIN, SAINT-BONIFACE - Joli bungalow de 3 chambres à coucher avec salle de récréation, garage. Près des écoles, communiquer avec Aimé Fillion, rés.: 233-0387, ou 943-8889 code 260, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

TÉL.: 257-2570

DANIS REALTY LTD.

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital, Man.
"CHAMPION DANS LE DOMAINE DE L'IMMEUBLE"

TÉL.: 257-2570

(À CONSERVER À TITRE DE RÉFÉRENCE)

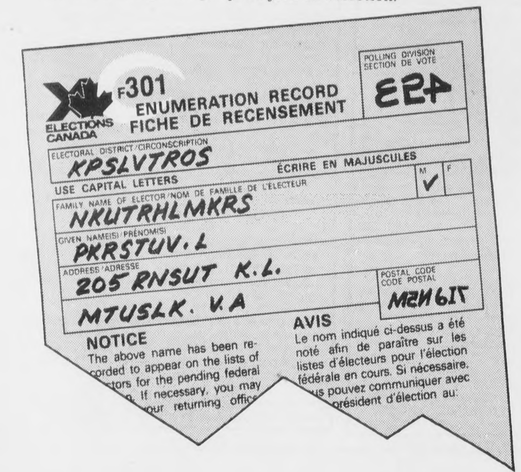
POUR VOTER LE 22 MAI

VOTRE NOM DOIT FIGURER SUR LA NOUVELLE LISTE DES ÉLECTEURS

SI VOUS HABITEZ UNE SECTION URBAINE

Au cours de cette semaine, (lundi à samedi), deux recenseurs se présenteront chez vous et s'identifieront comme recenseurs officiels. Leur tâche est de dresser la nouvelle liste des personnes de votre section de vote qui ont qualité d'électeur.

Ils vous demanderont les noms de toutes les personnes habitant sous votre toit qui sont de *citoyenneté canadienne* et agées de 18 ans et plus, et vous remettront une fiche de recensement (formule 301) pour chacune d'elles. La formule 301 devra être gardée jusqu'au jour de l'élection.



ELECTIONS CANADA
F301
ENUMERATION RECORD
FICHE DE RECENSEMENT

POLLING DIVISION / SECTION DE VOTE: E24

ELECTORAL DISTRICT/CIRCONSCRIPTION: KPSLVTROS

USE CAPITAL LETTERS — ÉCRIRE EN MAJUSCULES

M ✓ F

FAMILY NAME OF ELECTOR/NOM DE FAMILLE DE L'ÉLECTEUR: NKUTRHLMKRS

GIVEN NAME(S)/PRÉNOM(S): PKRSTUV. L

ADDRESS/ADRESSE: 205 RNSUT K.L. MTUSLK. V.A

POSTAL CODE/CODE POSTAL: M2N 6T1

NOTICE
The above name has been re- corded to appear on the lists of ...ctors for the pending federal ... If necessary, you may ...our returning offic...

AVIS
Le nom indiqué ci-dessus a été noté afin de paraître sur les listes d'électeurs pour l'élection fédérale en cours. Si nécessaire, ...us pouvez communiquer avec ... président d'élection au:

SI VOUS HABITEZ UNE SECTION RURALE

Un recenseur, probablement un de vos voisins, prépare la nouvelle liste électorale. Il n'est pas nécessaire qu'il se présente personnellement à votre domicile, les renseignements dont il à besoin pouvant être obtenus d'autres sources fiables.

VÉRIFIEZ LA LISTE DES ÉLECTEURS

Vous aurez deux occasions de le faire –

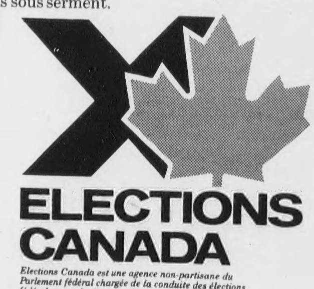
1) Au cours des prochains dix jours, cette liste sera affichée tant dans les sections urbaines que rurales. Vérifiez la liste pour vous assurer que votre nom y figure et qu'il est épelé correctement.

2) Dans quatre semaines, si vous habitez une section urbaine, vous recevrez par la poste une copie imprimée de la liste des électeurs pour votre section de vote. Vérifiez encore une fois si votre nom y figure correctement.

SI VOUS N'ÊTES PAS SUR LA LISTE

N'oubliez pas que si vous n'êtes pas sur la liste et que vous résidez dans une section *urbaine*, vous ne pourrez pas voter à l'élection.

Dans les sections rurales, vous pourrez voter le jour de l'élection si un électeur qui vous connait et dont le nom apparait sur la liste des électeurs de votre section de vote se porte garant de vous sous serment.



Elections Canada est une agence non-partisane du Parlement fédéral chargée de la conduite des élections fédérales sous la direction du Directeur général des élections du Canada, Jean-Marc Hamel.

Publié par le Directeur général des élections du Canada